

Le STATEC au tournant 2019-2020

— L'importance des
données en
temps de crise

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

www.statec.lu

STATEC

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Dr. Serge Allegrezza

Juillet 2020

ISSN 2658-963X

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du STATEC. La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications et de tableaux statistiques du STATEC dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright.

Conception

MEFA Medienfabrik S.A.

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner

13, rue Erasme

L - 1468 Luxembourg-Kirchberg

T +352 247 - 84219

F +352 46 42 89

E info@statec.etat.lu

statec.lu

LE STATEC AU TOURNANT 2019-2020

L'IMPORTANCE DE DONNÉES EN TEMPS DE CRISE

SOMMAIRE

1	Préface	05	
2	Conjoncture	07	
	La crise de la quarantaine		
3	Le Système Statistique Luxembourgeois		
	Pourquoi des données solides sont importantes en temps de crise		
3.1	Introduction sur le SSL et ses acteurs	11	
3.2	Interview Paulette Lenert Ministre de la Santé	13	
3.3	Interview Franz Fayot Ministre de l'Economie	15	
3.4	Interview Dan Kersch Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire	17	
3.5	Interview Romain Schneider Ministre de la Sécurité sociale	19	
3.6	Interview Dr Serge Allegrezza Directeur du STATEC	21	
4	Développement durable	23	
	Séparer la prospérité économique de la consommation de ressources et d'énergie		
5	Recensement de la population	29	
	Digital RP2021		
6	Paper Survey Services	31	
7	Télétravail	35	
	Le télétravail, à consommer avec modération ?		
8	Zoom sur le STATEC dans la presse	43	
9	Communication interne		
9.1	Le plan de communication interne	45	
9.2	Le fonctionnement du STATEC en période de crise	47	
10	Photos des événements	51	
11	AFES		
	Association des Fonctionnaires et Employés du STATEC	53	

PRÉFACE DU DIRECTEUR

Ce rapport annuel a été rédigé pendant la crise sanitaire du coronavirus. Il concerne certes une année 2019 riche en activités sur le plan de la statistique publique et des études, mais la pandémie du COVID-19 a changé la donne sur plusieurs plans. Comme les deux tiers de la population active, selon une enquête récente du STATEC, les collaborateurs du STATEC ont adopté rapidement le viatique du télétravail.

On ne connaît pas encore toutes les conséquences de cette crise inédite qui s'abat sur l'ensemble de la planète et qui a confiné la moitié de l'humanité. Les conséquences économiques, sociales, politiques et psychologiques sont très considérables.

Les grandes interrogations émergent peu à peu. La politique économique va-t-elle s'attacher plutôt à l'efficacité, comme par le passé, privilégiant la minimisation des coûts de production et de transaction, étendant les chaînes de production autour du globe ? Ou va-t-on plutôt favoriser la résilience, en investissant dans les « biens communs », les infrastructures publiques locales critiques comme la santé, les communications, la mobilité ? Et puis, faut-il avant tout préserver la cohésion sociale ?

Ces questions qui feront partie des multiples leçons à tirer de la crise sanitaire, interpellent aussi les types de statistiques qu'il faudra développer dans ce nouveau contexte post-coronavirus.

En ce temps de grande incertitude, le STATEC a livré, dans sa Note de Conjoncture, deux scénarios d'évolution probables de l'économie : après la grande récession liée à la crise bancaire et financière internationale, voilà le « Grand Confinement », avec des conséquences délétères en termes de valeur ajoutée, d'emplois et de chômage et de déficit des finances publiques.

Priorité nouvelle : les statistiques de santé publique

Les statistiques de la santé, qui étaient hélas un parent pauvre de la statistique officielle pendant des années, ont été propulsées sur le devant de la scène. Les statistiques sur la propagation du virus défrayent la chronique jour après jour depuis des mois et les courbes épidémiologiques qu'elles dessinent scandent la reprise de l'activité économique et de l'emploi. Dans ce contexte, il faut saluer la création prochaine, par le législateur, de l'Observatoire de la Santé, un outil précieux dans la confection de statistiques fiables et d'analyses dans le domaine de la santé publique. Le STATEC a également participé à certains travaux de la « Task Force COVID-19 », mise en place par la recherche au Luxembourg, que ce soit en tant que fournisseur de statistiques ou en participant à la modélisation de la propagation du virus.

« Le STATEC tient à remercier les citoyens et les entreprises [...]. L'absence de statistiques équivaut à naviguer dans la brume ! »

Pour une statistique en temps réel

Nous avons lancé un appel solennel aux entreprises et aux ménages pour qu'ils continuent à répondre à nos enquêtes. Cet appel a été entendu : le flux de l'information n'a pas été endommagé et le STATEC tient à remercier les citoyens et les entreprises pour leur compréhension. L'absence de statistiques équivaut à naviguer dans la brume !

Cependant, pour prendre des décisions rapidement basées sur des données empiriques, il faut des informations en temps réel ! Au faite de la crise sanitaire, il est apparu que la temporalité habituelle du flux de données ne cadrait guère avec les besoins urgents des décideurs, coincés entre l'enclume de la propagation du virus et le marteau de la récession économique annoncée.

A l'avenir, c'est une des leçons majeures que doit tirer la statistique publique, il faut être capable de s'étanchonner sur des données à haute fréquence (consommation d'électricité, mouvements des personnes et des véhicules, transactions bancaires). Cet effort de « nowcasting » doit passer également par le recours aux données massives (« big data »), disponibles grâce à l'exploitation d'internet, des réseaux sociaux et de la téléphonie mobile, par exemple. Ces projets, qui étaient certes à l'état d'exploration, sont devenus prioritaires. Les nouvelles techniques livrées par la « science des données », seront explorées systématiquement. Il ne faut pas oublier une source très précieuse, imposée par la loi de base du STATEC : les sources administratives, fiscales notamment, où il y a encore de grands progrès à faire.

Green New Deal et bien-être

En 2019, le STATEC était engagé dans deux grands chantiers.

Le premier chantier est celui d'une mesure du bien-être qui va au-delà de la mesure, indispensable, de la valeur ajoutée monétaire de l'activité. Le Conseil économique et social (CES) a publié en 2019 un avis très éclairant sur l'amélioration du PIB et le Conseil supérieur de la Statistique, qui représente la société civile, a fortement encouragé le STATEC à progresser dans cette voie.

Le second chantier est celui de la prise en compte du changement climatique (« Green New Deal » européen), de la transition énergétique et de l'environnement. Comme l'exige sa loi de base, le STATEC dispose des moyens surrogatoires et de la ferme volonté pour investir dans le changement climatique - sous le mot d'ordre de « GREEN STATEC » - aussi bien au niveau des statistiques à récolter (l'environnement a été un parent pauvre comparé à la statistique économique et sociale), de la modélisation élargie (intégrant économie, social et écologie), des études et publications.

Au stade actuel, il apparaît que la réflexion sur la mesure de l'activité de production devrait englober les trois contraintes : la santé publique, le bien-être et l'environnement. C'est ce que la société luxembourgeoise semble vouloir imaginer : un développement prospère, sain et durable.

Aux statisticiens d'imaginer les données qu'il faut récolter et les techniques pour les analyser afin de pouvoir apporter des brins de réponse à ces défis colossaux.

Le présent rapport montre que cet effort concerne toute la communauté statistique du pays et implique un effort coordonné de tous les acteurs.



Dr Serge Allegrezza
Directeur du STATEC



La crise de la quarantaine

Les mesures de confinement instaurées pour limiter les conséquences sanitaires de la pandémie du COVID-19 viennent lourdement et rapidement impacter l'économie. A l'instar de nombreux pays, le Luxembourg connaîtra une récession profonde cette année, avec des retombées marquées sur le marché du travail et les finances publiques.

Récession mondiale

L'économie mondiale est fortement impactée cette année par les conséquences de la pandémie de coronavirus. Les mesures de confinement mises en œuvre dans de nombreux pays entraînent un repli très marqué de l'activité au 1er semestre et les mesures de soutien monétaire et budgétaire adoptées ne pourront empêcher une récession profonde sur l'ensemble de l'année.

Dans la zone euro, cette récession serait encore plus forte que celle de 2009, mais s'étalerait sur une période moins longue. Un rebond est attendu en 2021, dont l'ampleur dépendra de l'évolution de la situation sanitaire. Cette dernière constitue un facteur d'incertitude majeur sur les résultats des prévisions, tant pour 2020 que pour 2021.

L'économie luxembourgeoise coupée dans son élan

L'activité économique au Luxembourg a été relativement soutenue sur les deux premiers mois de l'année, mais elle s'est fortement réduite à partir de mars avec la mise en place des mesures de confinement. Les secteurs les plus touchés sont ceux qui ont été directement visés par une interdiction totale ou partielle d'exercer (construction, Horeca, commerce) et/ou pour lesquels les possibilités de télétravail sont limitées. La sortie progressive du confinement devrait permettre à l'activité de rebondir à partir du 3ème trimestre.

Grâce au travail à distance, le secteur financier a apparemment pu préserver le niveau d'occupation de ses effectifs, mais le repli des marchés boursiers et

la dégradation conjoncturelle viendront impacter ses résultats. La crise actuelle le met à contribution via la hausse des demandes de crédit à court terme de la part des entreprises, mais la valeur ajoutée en volume devrait enregistrer un repli sensible sur l'ensemble de l'année.

Le PIB luxembourgeois en volume devrait enregistrer un repli de 6% cette année, suivi d'un rebond de 7% en 2021. Cette configuration implique une normalisation de la situation sanitaire et une reprise progressive de l'activité. Cette dernière resterait cependant à la fin de 2021 encore inférieure de 3% à la trajectoire qui se dessinait avant l'émergence de cette crise.

L'inflation et les salaires impactés à la baisse

Au Luxembourg, les prix à la consommation ont considérablement freiné suite à l'introduction de la gratuité des transports publics et l'effondrement des prix pétroliers sous le choc COVID-19. La dégradation conjoncturelle devrait également se traduire par des tendances désinflationnistes sur les prochains trimestres, suite à une demande faiblissante. À court terme et pour certains secteurs, des difficultés d'approvisionnement peuvent cependant exercer des pressions haussières sur les prix, ce qui est actuellement le cas pour l'alimentation. Le redressement projeté des prix pétroliers, bien que très graduel, contribuerait au rebond de l'inflation de 0.6% pour 2020 à 1.6% l'année prochaine.

Malgré des mesures de soutien inédites, le marché du travail accuse nettement le coup

Le dévissage de l'activité économique à partir de mars s'est très vite répercuté sur le chômage en zone euro, malgré la mise en place de dispositifs de chômage partiel dans presque tous les pays européens. Les conséquences de la pandémie du COVID-19 ne vont se révéler toutefois que progressivement et les mesures gouvernementales ne vont pas pouvoir absorber le choc dans son entièreté. La Commission européenne table ainsi sur une baisse de l'emploi de la zone euro inédite en 2020 [-4.7% 2020, après +1.2% en 2019]. Le taux de chômage dans la zone euro devrait quant à lui passer à 9.6% en 2020, une hausse d'environ 2 points par rapport à 2019.

Les finances publiques considérablement dégradées

L'affaïssement conjoncturel se traduira par une nette dégradation des finances publiques. Côté recettes, un ralentissement était déjà prévu avant l'émergence de la crise COVID-19; désormais, le STATEC s'attend à un repli marqué de plus de 5% cette année, suivi d'un rebond de taille similaire l'année prochaine. La révision à la baisse pour 2020 reflète essentiellement l'effondrement des bases fiscales et découle dans une moindre mesure des initiatives gouvernementales.

Selon le STATEC, les mesures prises pour contrer le choc économique pèseraient lourd du côté des dépenses (avec environ 1.5 Mia EUR, soit 2.5 points

Suite à la révision vers le bas des prévisions d'inflation, la prochaine tranche indiciaire serait repoussée en 2022, freinant mécaniquement la croissance des salaires anticipée pour l'année prochaine au Luxembourg. Malgré l'indexation de janvier 2020, le coût salarial moyen devrait baisser d'environ 5% en 2020 (et même de 8% dans le secteur privé) suite à la prise en charge par l'État de la masse salariale des personnes au chômage partiel ou en congé pour raisons familiales. Le revenu disponible des ménages progresserait en revanche, même si près de 140 000 personnes ont probablement subi des baisses de salaire sur un ou plusieurs mois.

Au Luxembourg, l'emploi et le chômage ont également été fortement impactés par le choc de la crise sanitaire. La hausse du chômage en mars est surtout à mettre en lien avec la fermeture des chantiers et la baisse de l'emploi intérimaire. Sur les prochains mois, la situation devrait se stabiliser. Les mesures de maintien en emploi prises par le gouvernement pendant le confinement (chômage partiel, congé pour raisons familiales) devraient largement limiter les effets négatifs sur les effectifs salariés, avec un emploi qui devrait encore progresser de 0.8% en 2020 dans le scénario d'un confinement limité, après +3.6% en 2019 [et contre une baisse de 2.2% sans les mesures de maintien en emploi]. La durée de travail sera par contre significativement impactée [-3.7% en 2020].

de PIB). Combinées au coût des mesures sanitaires, elles devraient entraîner une hausse des dépenses publiques de 12% cette année. En 2021, ces dernières stagneraient suite au caractère non récurrent des mesures prises jusqu'à présent.

Le solde public se dégraderait fortement, de +2.2% du PIB en 2019 à -6% cette année (soit -3.5 Mia EUR). Il s'agirait d'un déficit inédit : sur les 25 dernières années, le Luxembourg ne s'est retrouvé que trois fois en situation de déficit et pour à peine 1% du PIB à chaque fois. L'année 2021 connaîtrait encore un déficit de l'ordre de 3%, mais beaucoup d'éléments d'incertitude entourent cette projection.



Prévisions macroéconomiques

	1995-2018	2019	2020	2021	2019	2020
	ÉVOLUTION EN % [ou spécifié différemment]				RÉVISIONS [points de % ou spécifié différemment] ¹	
PIB [en vol.]	3.4	2.3	-6.0	7.0	-0.5	-8.4
Emploi total intérieur	3.2	3.6	0.8	1.0	-0.1	-2.4
Taux de chômage [% de la pop. active. déf. ADEM]	4.5	5.4	6.7	7.3	0.1	1.4
Indice des prix à la consommation [IPCN]	1.9	1.7	0.6	1.6	-	-1.0
Coût salarial nominal moyen	2.8	1.8	-5.4	4.6	-0.7	-8.0
Capacité/besoin de financement [% du PIB] ²	1.9	2.2	-5.9	-2.8	-0.6	-7.2

Source : STATEC [1995-2019 : données observées; 2020-21 : prévisions]



Le Système Statistique Luxembourgeois : Pourquoi des données solides sont importantes en temps de crise

Au niveau de l'Union européenne, le système statistique européen est un réseau constitué par Eurostat¹, les instituts nationaux de statistique des États membres, et enfin les autres autorités nationales responsables du développement, de la production et de la dissémination de statistiques européennes. Par analogie, la loi organique du STATEC (2011) introduit le système statistique luxembourgeois (SSL).

Le STATEC, en concertation avec le Comité des statistiques publiques, en assure la coordination. Le Comité des statistiques publiques regroupe les principales autorités étatiques au Luxembourg produisant des statistiques d'intérêt national, voire européen. En 2019, le Comité des statistiques publiques regroupait le STATEC, qui le préside, ainsi que 43 organismes publics². Ces organismes couvrent des domaines statistiques extrêmement variés, allant de la santé à l'environnement, en passant par l'éducation et l'immigration.

Le Portail des Statistiques du Grand-Duché de Luxembourg est la plateforme nationale de dissémination des tableaux et résultats produits par le système statistique national. Ce Portail est géré et maintenu à jour par le STATEC, et il publie ou référence un grand nombre de documents fournis par les autres autorités nationales. Il peut être consulté sur Internet à l'adresse <https://statistiques.lu>.

Le STATEC a souhaité donner la parole aux acteurs de la statistique publique au Luxembourg. Voici leurs témoignages.

¹ Eurostat est une Direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire.

² Liste des acteurs du SSL disponible sur : <https://statistiques.public.lu/fr/acteurs/statec/organisation/statlux/index.html>

INTERVIEW

PAULETTE LENERT

MINISTRE DE LA SANTÉ



Copyright: SIP

Le ministère de la Santé joue un rôle clé dans la pandémie du Coronavirus. En temps normal, le Ministère fournit des données sur l'environnement médical, ainsi que les maladies et causes de décès au Luxembourg. Ces données sont publiées sur le Portail des statistiques. La crise provoquée par le COVID-19 a engendré un besoin important de nouveaux chiffres : le nombre d'infections et de décès, ainsi que le nombre d'hospitalisations et de personnes guéries ont fait partie de notre quotidien. Ces données étaient primordiales pour permettre aux décideurs politiques de prendre les mesures nécessaires pour gérer cette crise.

Quelle est selon vous l'importance des données statistiques dans les messages de communication adressés aux citoyens sur l'évolution de la crise sanitaire ?

Les statistiques sont un élément important pour garantir la transparence et ainsi faciliter la compréhension du public. Des statistiques de qualité excellente sont nécessaires pour prendre des décisions politiques judicieuses, en particulier en ce qui concerne l'anticipation de la propagation du virus, ainsi que l'impact sur les systèmes de santé.

Quel regard portez-vous sur la « task force » de la recherche qui vous conseille ?

C'est une initiative dynamique et précieuse pour l'alimentation des décisions, une collaboration exemplaire dans une période où l'on doit être en mesure de réagir spontanément, dans un esprit constructif. Grâce à la bonne collaboration entre tous les experts, nous disposons d'un large éventail de statistiques.

Les données statistiques et les différentes projections qui vous sont livrées sont-elles suffisamment documentées pour être comprises sans ambiguïté ?

Même établies avec rigueur, les statistiques ne peuvent refléter la réalité dans son ensemble. Une communication transparente et pertinente est un des plus grands défis en temps de crise, qui exige des réactions rapides.

Comment harmoniser les données pour les rendre comparables entre les pays (nombre de personnes testées positives, nombres de lits d'hôpitaux occupés, taux de mortalité, etc.) ?

L'harmonisation des données est un enjeu fondamental qui nécessiterait une collaboration plus étroite au niveau européen. Les circonstances ont montré le besoin d'ajouter cet élément à l'agenda européen. Un virus ne connaît pas de frontières, d'où l'importance primordiale d'une coopération au-delà du niveau national.

Si l'on pense à la période après-corona, quel sera le rôle des statistiques sanitaires ?

Les statistiques jouent un rôle clé dans l'élaboration des mesures politiques basées sur l'évidence, aussi bien dans l'organisation des systèmes de santé, que sur le plan préventif et curatif.

INTERVIEW FRANZ FAYOT

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE



Copyright: SIP

Le ministère de l'Économie se charge de la politique économique du Luxembourg. Il opère les choix stratégiques et met en place les instruments nécessaires au dynamisme et au développement durable de l'économie nationale. Son rôle lors de la crise du Coronavirus, qui s'est rapidement transformée en crise économique et financière, est de mesurer l'impact de la pandémie sur l'économie et d'aider celle-ci à se stabiliser pour pouvoir rebondir rapidement et sûrement. Le ministère a élaboré le plan de stabilisation économique du Grand-Duché, qui permet de contrecarrer les effets de la crise.

Comment le plan de stabilisation de l'économie a-t-il été défini sachant qu'en mars on ne disposait encore que de peu de données sur l'ampleur et les conséquences économiques et sociales de cette crise ?

Dès le mois de février, le risque de pandémie lié au Coronavirus s'est peu à peu matérialisé. Les incertitudes quant à l'impact économique du COVID-19 nous ont interpellées puisque toutes les prévisions étaient liées au nombre de contaminations, dont l'évolution constituait la grande inconnue à l'époque. Les statisticiens étaient donc confrontés à une situation sans précédent qui les a obligés à établir différents scénarii. Début mars, les experts du STATEC ont fourni les premières prévisions [corroborées par le FMI ou l'OCDE] qui ont laissé présager que le nouveau virus allait peser lourdement sur l'activité économique, tant européenne que luxembourgeoise.

Le STATEC s'était basé sur bon nombre d'indicateurs comme la consommation de l'électricité ou le volume des transactions financières par cartes bancaires pendant le « lockdown ». Nous avons ensuite déployé des efforts considérables

pour définir en un temps record une première mouture du programme de stabilisation. Les mesures retenues ont comme objectifs de maintenir l'emploi, de répondre aux besoins de liquidités, de faciliter le financement bancaire et d'étaler les paiements liés aux échéances fiscales ou sociales. Depuis la présentation initiale du programme le 25 mars, l'enveloppe des mesures a été constamment élargie.

Quelles statistiques devraient être développées en priorité après la crise ?

Dès le déclenchement de la crise, le gouvernement s'est donné les moyens pour disposer d'informations pertinentes afin d'évaluer la situation dans laquelle le pays se trouvait. Sur base de ces données ont ensuite été pris les décisions politiques qui ont respecté au mieux l'équilibre entre les impératifs de santé publique et les aspects économiques. Nous y sommes notamment arrivés en raison de la bonne collaboration entre les experts du STATEC et Research Luxembourg, l'initiative commune des principaux acteurs de la recherche publique luxembourgeoise qui a mobilisé son savoir et ses capacités humaines et matérielles pour conseiller le gouvernement dans ses démarches. En période d'après-crise, nous allons continuer un monitoring régulier de différents indicateurs d'activité économique pour ajuster en permanence notre politique anti-crise et de relance.

Si l'on pense à la période après-corona, l'analyse de données massives (Big Data) devient-elle un outil stratégique ?

A côté de la recherche médicale, le Big Data, ensemble avec l'intelligence artificielle, pourraient être les technologies qui vont contribuer à la lutte contre le coronavirus COVID-19. L'intelligence artificielle et le Big Data permettent de détecter le risque épidémique et de prédire sa diffusion. La masse de données générée aide les scientifiques dans la recherche d'un traitement contre le COVID-19. Avec sa vision stratégique à l'égard de l'intelligence artificielle et sa stratégie d'innovation basée sur les données, le Luxembourg est bien placé pour y jouer un rôle déterminant et de rester un pays précurseur dans l'innovation digitale et l'utilisation de données.

INTERVIEW

DAN KERSCH

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Copyright: SIP

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire se charge de la politique dans les domaines de l'emploi, du droit du travail et des relations professionnelles, ainsi que de l'économie sociale et solidaire. Le confinement qui a eu lieu suite au déclenchement de l'état de crise au début du mois de mars, a eu un impact considérable sur le marché du travail. D'une part, un contingent de la population a perdu son emploi et d'autre part, les entreprises ont eu recours au chômage partiel. Le ministère gère toutes les demandes liées à l'emploi et fournit de précieuses données pour aider à recourber l'économie nationale.

La crise du COVID-19, quel impact a-t-elle eu sur le marché du travail au Luxembourg ?

Il est évident qu'une crise d'une telle envergure a d'importantes répercussions sur le marché du travail.

Dans une première phase, les entreprises qui ont dû cesser temporairement leur activité ont notamment eu recours au chômage partiel. Le chômage partiel est un élément clé pour garantir la continuité du fonctionnement de notre économie. On a constaté une hausse considérable des demandes de chômage partiel.

Comme le déconfinement vient seulement d'être déclenché, il est assez difficile de donner des indications précises sur l'impact de la crise du COVID-19 sur le marché du travail à moyen et à long terme.

En analysant les statistiques sur le chômage en mars 2020, on peut néanmoins constater que la déclaration de l'état de crise a immédiatement eu un impact important. D'un côté, beaucoup de nouveaux dossiers ont été ouverts et d'un autre côté, les demandeurs d'emploi déjà inscrits ont eu du mal à trouver un emploi. Je tiens à souligner que les entreprises en chômage partiel ne sont pas autorisées à licencier des salariés et nous mettons tout en vigueur pour que les emplois soient maintenus.

Quelles sont les difficultés de rassembler des statistiques dans le cadre de mesures prises dans l'urgence l'évolution du marché de travail ?

En ce qui concerne les statistiques mensuelles [chiffres-clés] nous ne rencontrons pas plus de difficultés à fournir des chiffres exacts que d'habitude. Néanmoins, la crise actuelle a bel et bien un impact sur la qualité des chiffres.

Avec les données disponibles dans le Data Warehouse de l'ADEM, un bon nombre de statistiques peut être produit. Or, l'ADEM me confirme qu'elle rencontre parfois des problèmes méthodologiques et qu'elle manque parfois de recul pour définir et produire des indicateurs pertinents et fiables.

Le chômage partiel pour cas de force majeure liée à la crise du COVID-19 a aussi posé quelques soucis en matière de statistiques. Comme cette mesure a demandé des adaptations en urgence des procédures et des systèmes informatiques, l'extraction de statistiques fiables s'avère plus difficile.

Crise oblige, vous avez dû adapter le suivi des demandeurs d'emploi. Cette adaptation a-t-elle eu un impact important sur vos statistiques ? Sont-elles dès lors moins précises ?

Même si l'impact sur les statistiques ne peut pas encore être déterminé avec précision, l'adaptation du suivi des demandeurs d'emploi a aussi une influence sur les statistiques. Les nouvelles procédures ne permettent plus de tenir à jour d'une manière aussi précise qu'avant la crise les registres des demandeurs d'emploi, en particulier en ce qui concerne les clôtures de dossiers. Pendant le mois de mars 2020, le nombre de dossiers clôturés, quelle que soit la raison, est ainsi tombé de 2 935 à 1 942. Ceci fait qu'à l'heure actuelle les chiffres sur les demandeurs d'emploi sont surestimés. Pourtant, il est très difficile d'estimer l'impact exact sur les statistiques à ce stade de la crise. Nous mettons tout en œuvre afin que cet effet sur les statistiques soit balayé dans les plus brefs délais.

Comment se passe la collaboration avec les autres administrations afin d'échanger et de compiler les données disponibles ?

En tant que ministre, je plaide toujours pour une étroite collaboration entre les différentes administrations. Je suis donc ravi que l'ADEM était en mesure de répondre rapidement aux besoins exprimés par le STATEC, l'IGSS, les membres du comité de conjoncture et par des chercheurs du LISER.

Le fait que l'ADEM a l'habitude de transmettre et de communiquer des données statistiques à d'autres administrations, au monde de la recherche et au grand public, s'avère donc bénéfique dans la situation actuelle.

INTERVIEW

ROMAIN SCHNEIDER

MINISTRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) est placée sous l'autorité du ministre ayant dans ses attributions la sécurité sociale.



Copyright: SIP

Le ministère de la Sécurité sociale garantit la sécurité sociale des citoyens et répond aux risques et besoins dans les domaines de la maladie, de la vieillesse, de la dépendance, de l'invalidité et des accidents professionnels. La crise engendrée par la pandémie a imposé des changements importants comme par exemple le congé pour raisons familiales exceptionnel qui a été accordé aux salariés et travailleurs ayant des enfants à charge. Le ministère collabore étroitement avec les autres administrations et membres du SSL pour contrer aux mieux l'impact de la pandémie sur l'économie nationale.

La crise du COVID-19, quel impact a-t-elle sur les recettes et les prestations de la protection sociale ?

A l'heure actuelle, il est difficile de prédire l'impact exact de la crise qu'a généré l'apparition du coronavirus SARS-CoV-2 étant donné que nous sommes en plein dedans, et que nous ne pouvons prédire avec exactitude la fin de cette crise. Mais il est évident que la crise laissera des traces partout, également dans le domaine de la sécurité sociale.

L'impact sur les prestations de la sécurité sociale est actuellement limité à la mise en place de nouvelles prestations, comme la téléconsultation, et la modification de certaines mesures afin de s'adapter à la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Le congé pour raison familiales est ici un exemple d'une mesure nécessaire dont le dispositif a été rapidement adapté à la situation d'une pandémie internationale afin de protéger les salariés et travailleurs indépendants qui ont des enfants à charge.

Quant aux recettes, l'impact sera surtout une suite logique de l'impact qu'aura la crise sur le marché du travail, et plus précisément, l'évolution de la masse salariale.

Si l'emploi connaîtra une stagnation ou même une légère baisse, alors les recettes générées par les cotisations sociales connaîtront une diminution ou stagnation naturelle.

Mais je suis confiant que notre système de sécurité sociale, qui est un des meilleurs du monde, saura surmonter cette crise sans dommage majeur, notamment parce que la gestion prudente que nous avons eue par le passé nous a permis d'avoir des réserves pour justement compenser une stagnation ou une baisse des recettes.

Quelle est l'importance de données statistiques afin de communiquer l'évolution de la situation au Luxembourg ?

Les données statistiques sont indispensables pour monitorer l'évolution de la population et pour recenser des nouveaux besoins éventuels en matière de sécurité sociale. Les statistiques permettent de mieux comprendre notre population et nous aident à mettre en place des simulations de la situation de la sécurité sociale pour les années à venir et donc de mieux adapter les prestations aux besoins de la population protégée.

L'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) réalise ainsi des analyses et études à des fins d'évaluation et de planification des régimes de protection sociale tant au niveau national qu'international.

Le recueil des données statistiques est donc depuis longtemps un outil essentiel pour le domaine de la sécurité sociale.

Comment se passe la collaboration avec les autres administrations afin d'échanger et de compiler les données disponibles ?

Étant donné que l'IGSS a l'habitude de compiler des données pour des publications (dont le Rapport général de la Sécurité sociale) et analyses, je ne peux que souligner la très bonne collaboration entre les administrations et institutions de la sécurité sociale.

Ainsi l'IGSS a accès aux fichiers du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) et peut suivre, avec une grande réactivité, l'évolution de certains paramètres clés comme l'évolution du nombre d'absences pour cause de maladie, de congés pour raisons familiales ou l'évolution de l'emploi.

Par ailleurs, l'IGSS est au quotidien en relation avec les institutions de la sécurité sociale, ce qui lui permet de disposer très rapidement des informations essentielles et d'avoir une vue précise de l'évolution de la trésorerie de chaque institution.

Si l'on pense à la période après-corona, l'analyse de données devient-elle un outil stratégique ?

L'analyse de données est déjà un outil stratégique aujourd'hui. La crise du COVID-19 ne fait que souligner l'importance d'avoir des données fiables afin de pouvoir réagir rapidement et fournir des prévisions crédibles quant aux coûts d'une nouvelle mesure ou d'un manque de recettes, et permet ainsi au Gouvernement de mettre en place rapidement une stratégie adéquate, tout en tenant compte de la situation de la population et de la situation financière de la sécurité sociale.

J'espère qu'à l'avenir la mise en place de nouvelles technologies et outils nous permettra de recenser et d'analyser encore plus rapidement les données disponibles, dans le respect de la protection des données bien-sûr, afin d'augmenter d'avantage notre réactivité aux demandes de la société et du Gouvernement.

INTERVIEW

DR SERGE ALLEGREZZA

DIRECTEUR DU STATEC



Le STATEC fournit aux décideurs publics et privés ainsi qu'aux citoyens un service public d'information statistique de haute qualité. Il s'engage à produire des statistiques, des analyses et des études qui représentent une image détaillée, fiable et objective de la société luxembourgeoise. Depuis le début de la crise, ce rôle a pris une importance considérable. Le STATEC est au centre des collaborations pour fournir des données et informations en temps réel afin d'aider les décideurs politiques à prendre des mesures anti-crise adaptées à la situation du Luxembourg.

Quelle était selon vous la statistique la plus importante durant la période de la pandémie ?

C'est le taux de reproduction R ! Le taux de reproduction de la pandémie, c.à.d. le nombre de personnes qui peut être infecté par un individu. Il a détrôné le PIB, même si ce dernier garde toute sa pertinence pour évaluer l'ampleur de la crise économique, l'hibernation d'une large partie de l'économie est conditionnée par le fameux R.

Pour aplatir la courbe de propagation du virus, les gouvernants ont pris des mesures drastiques de confinement et imposé les « gestes barrière » pour faire passer le R en dessous de 1.

Mais comment connaître l'état de la diffusion de ce miasme invisible et sournois ? Comment dessiner les courbes épidémiologiques qui ont envahi les écrans du monde entier ? C'est là que les statistiques sanitaires interviennent. Les autorités sanitaires ont mis en place, à la hâte, un dispositif de collecte des données reprenant les tests positifs au coronavirus, le nombre de personnes en soins intensifs, et hélas, les décès. Sans ces informations journalières, il aurait été impossible suivre et d'agir sur la diffusion de la maladie. Éclatant exemple de l'utilité de la statistique !

Comment évaluer la situation économique et sociale en temps de crise ?

Le choc de la pandémie nous a confronté à trois défis à résoudre en même temps. Tout d'abord il faut rappeler que, pendant la période de confinement, le STATEC, comme les 2/3 des employés du secteur privé et public a dû se mettre illico presto au télétravail. Ensuite, à la demande du gouvernement, on a porté main forte à la Task Force Recherche COVID-19 qui avait commencé à faire des prévisions épidémiologiques. Enfin, il fallait servir les décideurs publics qui préparaient un paquet de mesures pour stabiliser le choc économique et social. Seulement voilà, les données issues des enquêtes sur l'activité ont un rythme mensuel voire trimestriel, un débit d'information trop long pour les décideurs pressés par l'urgence. On a donc dû se tourner vers des données à haute fréquence, peu exploitées en temps normal : les importations d'électricité, les transactions financières par carte de débit, les mouvements de personnes et de véhicules, les données administratives comme le versement du chômage partiel... Nous avons essayé de faire feu de tout bois pour traquer l'information utile. Idéalement, nous aurions eu besoin de disposer de quelque chose comme un PIB journalier....

Quelles leçons tirez-vous de la crise pour la statistique publique ?

Nous avons appris trois leçons ! En temps de crise, il faut aller très vite. Il faut donc miser sur le Big Data, récolter les données issues de réseaux sociaux, d'Internet, de la mobilophonie... C'étaient des projets de « science de données » à l'étude au STATEC mais dont on a découvert avec fracas qu'ils sont primordiaux. Le « nowcasting » doit permettre de produire des données à une fréquence élevée, réduisant ainsi le brouillard dans lequel se trouvent les décideurs et les citoyens. Nous avons aussi lancé une enquête ad hoc auprès des ménages pour connaître l'ampleur du télétravail, qui a explosé pendant la crise.

Une deuxième leçon est l'inacceptable lenteur des données administratives. La modernisation de la gestion de l'information dans nos administrations devrait être un objectif majeur. A ce titre, l'IGSS a été exemplaire.

Enfin, il nous faut mettre en place au STATEC un « plan de recouvrement catastrophe » qui prévoirait comment produire un tableau de bord fiable en cas de choc grave : pandémie, guerre, terrorisme, panne d'électricité...Le plan de recouvrement devrait d'ailleurs être une obligation pour toutes les administrations. Nous sommes tenus de faire des exercices d'alerte incendie, il faudrait faire des exercices de gestion de catastrophe !

Pensez-vous que l'information statistique sur la pandémie était suffisante et transparente ?

Nous avons tous été sonnés dans un premier temps, engoncés dans un état de sidération. Cela peut se comprendre aisément au plus fort d'une crise grave, inédite. Il a fallu du temps pour mettre en place et pour analyser les données qui remontaient des hôpitaux et les données socio-économiques reflétant la situation des entreprises. On comprend la frustration des médias et des citoyens qui se doutent que de nombreuses statistiques, analyses et prévisions sont gardées sous le boisseau, à la disposition des savants et du pouvoir. Heureusement, la situation est en train de changer et les vannes de l'information sont en train de s'ouvrir généreusement.



Séparer la prospérité économique de la consommation de ressources et d'énergie : l'expérimentation luxembourgeoise sur les trois dernières décennies

La réunion 2020 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres¹ sera consacrée au thème « Numérique, vert et inclusif : une approche politique intégrée pour une croissance durable ».

Historiquement, le développement des activités économiques d'un pays est intrinsèquement lié à la consommation de ressources et, plus particulièrement, à la consommation de produits énergétiques.

En effet, les activités économiques correspondent à la transformation de matières en biens et services utiles à l'homme. La consommation de ressources est donc inhérente à toutes activités économiques. On ne sera donc pas étonné qu'une augmentation de l'activité économique entraîne, de facto, une augmentation de consommation de ressources. Ce fut notamment le cas pour le Luxembourg au cours des années 60 et 70.

Mais ce couplage n'est pas une fatalité. La dépendance de la croissance du PIB (indicateur qui relate les activités économiques d'un pays) à la consommation de ressources peut se restreindre de par les gains de production observés dans certains secteurs de l'économie (et, en premier lieu, les gains d'efficacité énergétique des processus) et la restructuration de l'économie vers les activités de services (encore appelé la dématérialisation de l'économie). De fait, dans le cas spécifique du Luxembourg, on observe ce découplage depuis le milieu des années 80.

¹ Reportée à cause du coronavirus.

Découplage absolu dans les années 90

Au cours des années 90, un découplage dit « absolu » est observé entre les activités économiques et la consommation de ressources. Il se caractérise par un PIB qui continue à croître alors que la consommation de ressources décroît. Ces évolutions divergentes sont notamment expliquées par la restructuration de l'industrie manufacturière et l'abandon de l'utilisation du charbon dans leur process.

Ce découplage absolu s'est également observé entre l'évolution du PIB à prix constant [au prix de 2010] et les émissions de gaz à effet de serre [GES, cf. graphique 1], sachant que la décroissance des émissions de gaz à effet de serre était principalement corrélée à la diminution de l'utilisation du charbon au Luxembourg.

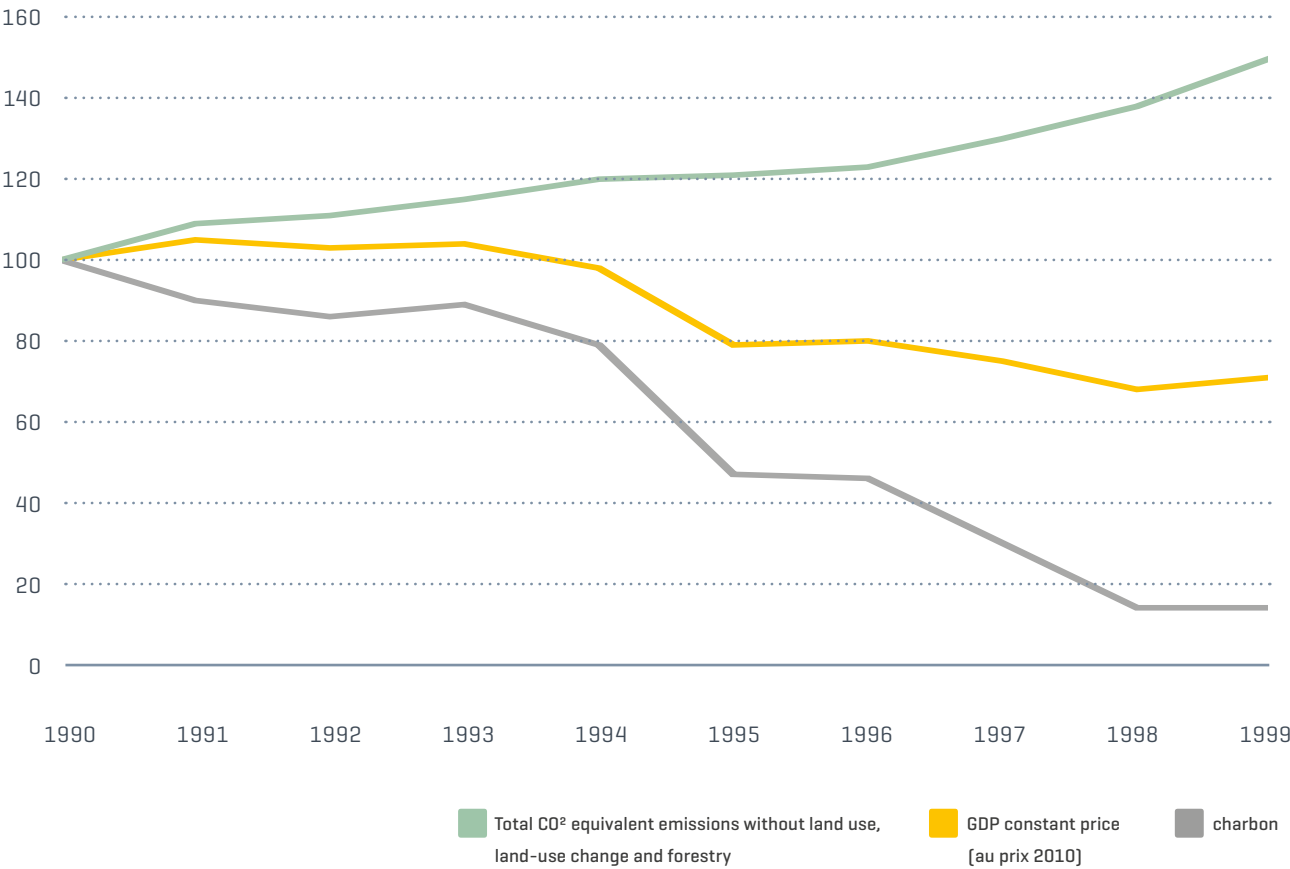
Couplage dans les années 2000

Les années 2000 vont montrer une toute autre figure de notre économie. En effet, au cours de cette décennie, la consommation de ressources repart à la hausse. La consommation d'énergie [et les émissions de gaz à effet de serre qui lui sont parfaitement corrélé] montre même un taux de croissance supérieur puis, à partir de 2007, égal à celui du PIB [cf. graphique 2].

Si on peut supposer que la crise économique a largement impacté le PIB [et la consommation de ressources] pour les dernières années de cette décennie, il est à noter que le ralentissement de la consommation énergétique a commencé dès 2005 avec une légère décroissance des ventes de carburants sur le territoire national.

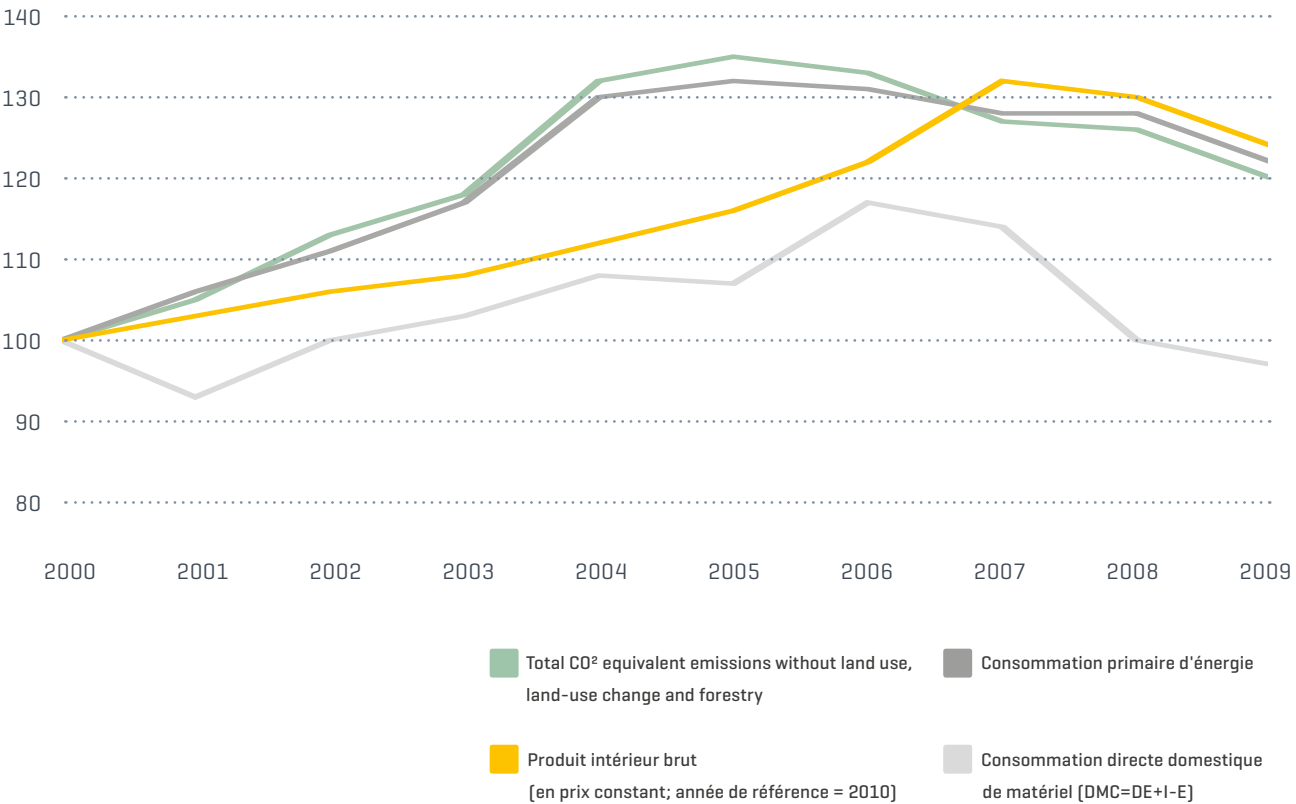
01 Evolution de l'activité économique, des émissions de GES et de la consommation de charbon au cours des années 90.

indice en base 100



02 Evolution de l'activité économique, des émissions de GES, des consommations de ressources et d'énergie au cours des années 2000.

indice en base 100



Les années 2010

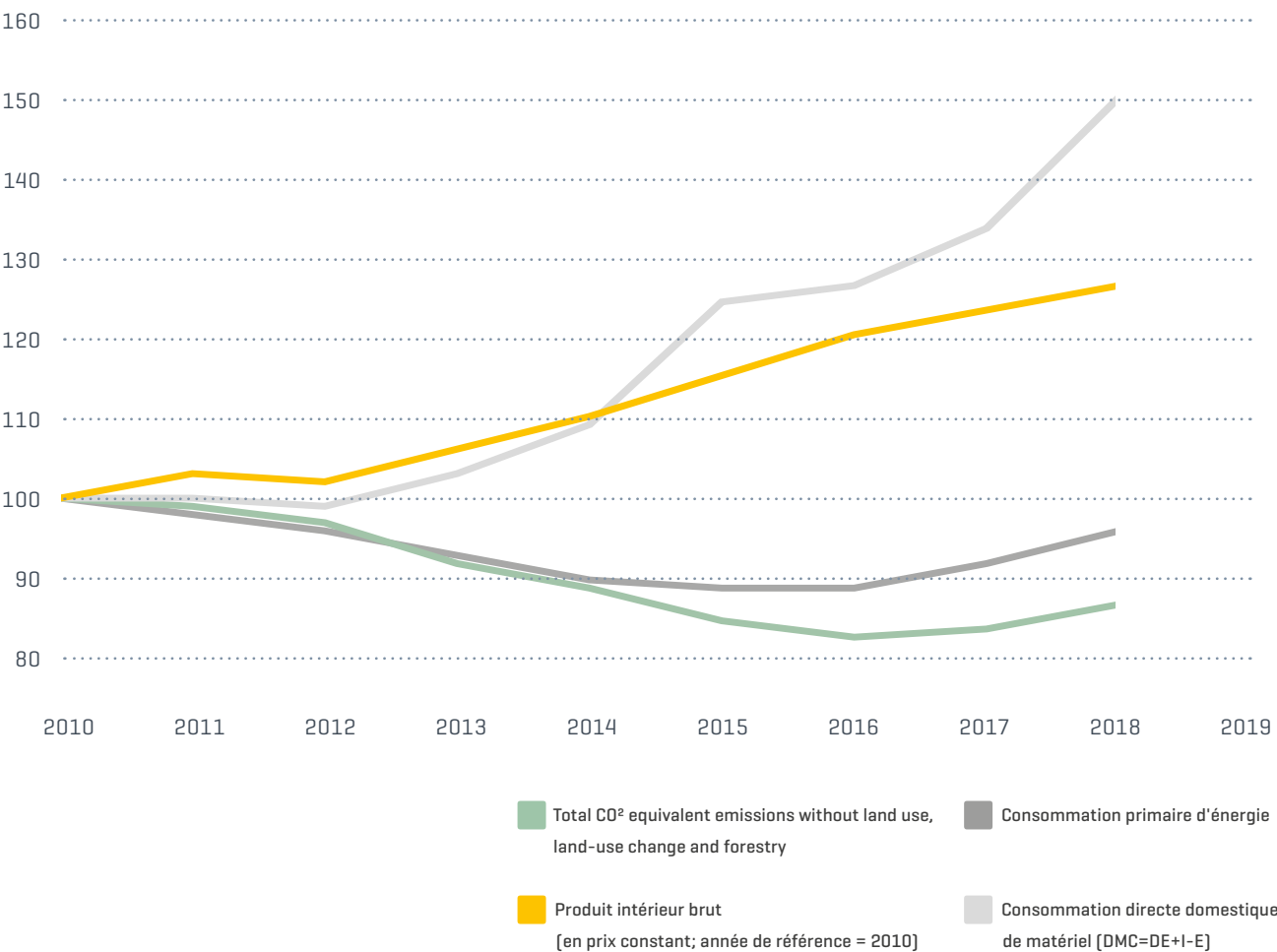
L'analyse des années 2010 montre, quant à elle, une diversité de situations. Cette décennie peut être divisée en trois périodes (cf. graphique 3) :

- Les trois premières années sont toujours sous influence de la crise économique de 2008 : stagnation de la croissance du PIB, des ressources et des émissions.
- Entre 2012 et 2016, la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre qu'elle génère sont en décroissance alors que le PIB a repris sa croissance (découplage absolu). Sur cette même période, la consommation des ressources est couplée à la croissance du PIB. Cette asymétrie entre l'évolution des ressources et celle de produits énergétiques est une nouveauté et s'explique par l'importation importante de matériaux de construction (sable et gravier notamment). Un autre fait notable sur la fin de période (2015 et 2016) est l'observation de l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie qui se traduit par une décroissance plus rapide des émissions de gaz à effet de serre.
- A partir de l'année 2017, la consommation énergétique, tirée par les ventes de carburant, repart à la hausse et se couple à la croissance du PIB.



03 Evolution de l'activité économique, des émissions de GES, des consommations de ressources et d'énergie au cours des années 2010.

indice en base 100



Et pour le futur...

La finitude des ressources et l'impact néfaste des émissions de gaz à effet de serre imposent à toute société d'évoluer vers une situation de découplage entre la croissance de ses activités économiques et les consommations, respectivement les émissions, qui leur sont liées.

A cette fin, on ne peut que souhaiter l'avènement d'une économie plus efficiente, structurée autour du recyclage et des matériaux biosourcés, qui promeut la production de biens et services environnementaux, tout en étant dotée d'un fort degré de stationnarité, c'est-à-dire conçue pour réduire fortement et de façon permanente les flux entrants d'énergie et de matériaux non renouvelables et les flux sortants de polluants.



Digital RP2021 : moderniser le recensement

En juin 2021, le 37^{ième} recensement de la population, des logements et des bâtiments, dénommé 'Digital RP', sera réalisé par le STATEC en collaboration avec les administrations communales, le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE) et l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS).

Ce recensement, opéré dans l'ensemble de l'Union européenne [règlement (CE) n° 763/2008 concernant les recensements de la population et du logement], a comme objectif de fournir une image détaillée, fiable et objective de la société et de fixer le nombre d'habitants par commune et ce en vue de déterminer le nombre des membres du conseil communal assignés à chaque commune [Loi communale modifiée du 13 décembre 1988].

En dehors du nombre de résidents, le recensement décennal occupe une place de choix dans le système statistique national et communautaire. En effet, il permet d'obtenir des données détaillées sur la situation socio-économique, l'utilisation des langues, la situation éventuelle d'handicap, la mobilité, etc. de la population vivant au Grand-Duché ainsi que sur la composition des ménages et leurs conditions de logement.

C'est par ailleurs la seule source statistique fournissant des chiffres fiables et ce pour différentes unités territoriales : canton, commune, localité. Pour la première fois, le STATEC publiera également certains résultats par km² afin de mieux cerner la réalité sociodémographique du Grand-Duché [Règlement (CE) n° 2018/1799 pour la diffusion de thèmes sélectionnés du recensement de la population et du logement de 2021 géocodés selon une grille de 1 km²].

Le prochain recensement luxembourgeois se modernise passant d'un recensement traditionnel¹ à un recensement combiné. Les nouvelles technologies

et l'essor d'Internet depuis le recensement de 2011 offrent au STATEC de nouveaux moyens de simplifier les procédures, de moderniser l'administration et de fournir un meilleur service aux citoyens. Dans cette démarche, le STATEC multipliera les canaux d'interaction avec les personnes recensées en leur fournissant un service numérique facile d'utilisation. Un autre but fondamental sera la simplification administrative en réduisant la charge de réponse, somme toute assez conséquente qui pèse sur les citoyens recensés, en ayant recours à certains registres administratifs.

En complément des sources administratives issues du registre de la population et du registre de la sécurité sociale, des informations seront néanmoins collectées auprès des citoyens par un questionnaire qui sera de préférence électronique, même si une solution papier sera également proposée.

Pour ce faire, le STATEC, en collaboration avec le CTIE, s'appuiera sur 'MyGuichet.lu' pour la collecte des questionnaires électroniques. La possibilité de répondre au questionnaire par voie électronique sera offerte à toutes les personnes. Concrètement, chaque ménage recevra un courrier l'invitant à répondre au recensement à travers 'MyGuichet.lu'. Seuls les ménages n'ayant pas répondu de manière électronique recevront le questionnaire papier via les agents recenseurs.

Le STATEC compte sur l'ensemble des citoyens pour assurer le succès du prochain recensement de la population.

¹ Dans un recensement traditionnel, l'ensemble des données est demandé sur un questionnaire [papier ou électronique]. Ce questionnaire est distribué à chaque ménage par un agent recenseur.



De l'acquisition papier à la restitution numérique des formulaires papiers

Le projet « Paper Survey Services » est né de l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) en 2018 et de l'introduction du projet pilote lié au recensement de la population 2021.

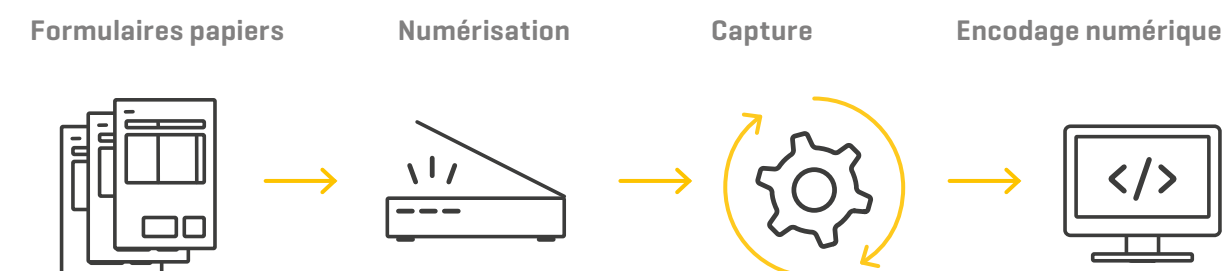
En 2011, lors du recensement de la population, ce sont plus de 200 000 questionnaires qui ont été envoyés à une société française en charge de la saisie manuelle. Avec l'introduction de cette nouvelle réglementation liée notamment aux données personnelles et aux risques liés au transport des documents, il était nécessaire pour le STATEC de trouver un nouveau moyen pour collecter l'information, dite papier, de ce prochain recensement.

Le recensement 2021, dans sa gestion, ne divergera pas tant de celui réalisé en 2011. En ce sens, que l'en-

codage sera réalisé par une société externe. Pour réduire les risques liés au transport de documents, nous avons choisi de procéder à un envoi électronique des formulaires collectés.

Ce choix nous a forcé à trouver une solution de numérisation de documents. Les différentes solutions proposées par les leaders de la numérisation ne répondant pas à nos besoins, nous nous sommes donc tournés vers un développement in-house d'une solution à l'architecture simple, mais efficace.

Schéma des processus techniques



Mais qu'en est-il des données personnelles ? Pour garantir ce respect des règles liées aux données personnelles, notre solution ne procède plus à l'envoi d'un formulaire dans son entièreté comme c'était le

cas auparavant, mais à l'envoi de multiples petites images sélectionnées aléatoirement dans plusieurs formulaires. L'information est ainsi isolée et n'est plus liée à une personne en particulier.

Un formulaire bien conçu pour une numérisation facilitée

Avant de réfléchir à une solution technique, il a fallu songer à un moyen de reconnaître nos formulaires et documents papier. En effet, comment peut-on reconnaître nos documents s'ils ne sont pas apposés du nom STATEC ? Ce marquage ou codage nous permet non seulement de détecter qu'il s'agit d'un formulaire émis par nos soins, mais aussi de réaliser les premiers traitements de transformation dans un plan en deux dimensions lors de la numérisation.

Les documents papier sont donc réalisés sur la base d'un modèle de document composé de 4 marqueurs nommés « marqueurs Aruco », situés aux 4 angles de chaque feuille du formulaire. Ces 4 marqueurs nous permettent, d'opérer des transformations, par exemple un redressement post-numérisation si l'image est mal orientée voire une rotation à 180° si le document a été scanné à l'envers.

[illegible]

Nous avons également choisi d'y mettre un code de type QR Code qui contient l'identifiant du formulaire. Ce QR Code est unique pour chaque type de formulaire. Il nous permet donc de déterminer à quel for-

mulaire le document scanné correspond, mais aussi d'obtenir d'autres informations telles que le numéro page au sein d'un document.

Un système de capture agnostique se voulant « détaché » du matériel

Notre solution ne repose pas sur un type de scanner plutôt qu'un autre. En effet, celle-ci se voulait indépendante de tout fournisseur de scanner. Bien sûr, le choix d'un scanner à l'autre se fera selon certains critères tels que la résolution ou la vitesse de numérisation, mais si nous venions à changer de scanner pour une autre marque, notre solution n'en serait pas impactée.

Pour la petite anecdote, lors de nos premiers essais, la salle où nous effectuions nos essais de numérisation était sujette à de forts changements de température qui ont eu un fort impact sur la qualité et la capacité de numérisation.

« Computer vision »...un challenge technologique aux gains non négligeables

La « computer vision » c'est quoi ?

C'est une branche de l'intelligence artificielle dont le principal but est de permettre à une machine d'analyser, traiter et comprendre une ou plusieurs images prises par un système d'acquisition, un scanner dans notre cas.

En d'autres termes, c'est un moyen pour nous, en partant de cette image, d'arriver à déterminer que la personne s'appelle « MATTEO » ou de déterminer que l'intention de cette même personne sur base de cette image, était de cocher la réponse « Non ».

Un énorme challenge pour la division IT du STATEC qui n'avait que peu d'expérience dans le domaine du

« machine learning » et de la « computer vision ». Sans cette fonctionnalité, toutes les images scannées devaient être envoyées à une société d'encodage tout comme les images « vides », dépourvues de tout contenu, car celui-ci n'était pas détecté. À quelques centimes d'euro la frappe de saisie, le calcul du coût total d'encodage était rapidement réalisé : hors budget ! Après de nombreux travaux de recherche dans ce domaine et d'essais, nous avons atteint notre objectif initial qui était de réduire d'au moins 50% le nombre d'images envoyées à la société d'encodage dans le cadre d'une enquête particulière. In fine, c'est un budget de saisie qui s'est vu être divisé de moitié après nos travaux : un gain non négligeable !

L'encodage manuel : quand l'automatisation a atteint ses limites

Il se peut que la vision par ordinateur atteigne ses limites et ne soit pas en mesure de déterminer une valeur relative au contenu de l'image ou qu'un doute subsiste dans la valeur détectée. Dans ces cas-ci, une intervention humaine sera nécessaire.

Là où des personnes verront un « 0 » à travers cette image  et un « 9 » dans celle-ci :  l'ordinateur décèlera de toutes autres valeurs, mais avec des niveaux de confiance très faibles, incertains. La réalité voudra, après consultation de la page complète par une personne, que les images correspondent aux valeurs « 6 » et « P ».

Le service IT a mis en place un service d'encodage d'image quelque peu similaire à celui de certains leaders de la vision par ordinateur lorsqu'ils vous demandent de choisir les images dans lesquels apparaissent un passage piéton, un feu tricolore ou encore de retranscrire le texte d'une image dans un captcha.

Le résultat de cet encodage est par la suite utilisé dans la fonctionnalité de « computer vision » pour l'apprentissage de nos différents modèles. Ainsi, l'ordinateur apprend des travaux réalisés par l'humain.

Et toutes ces images, que deviennent-elles ?

À l'origine du projet, il n'était pas envisagé de conserver les images scannées, mais la réglementation nous impose, dans certains cas, un archivage des formulaires reçus. De cette obligation est né un objectif à atteindre : archiver toutes les pages des formulaires scannées dans le but de réduire l'espace de stockage physique des documents.

Lors du recensement 2011, le STATEC avait reçu un peu plus de 200 000 questionnaires papier au format A3. Un volume de papier considérable stocké du sol au plafond dans une pièce dédiée, immobilisé pendant plusieurs années.

Dorénavant, tous ces formulaires seront dématérialisés pour être stockés et archivés sur des serveurs prévus à cet effet.

Pour conclure...

À l'heure de l'écologie, du « Green IT » et de la préservation du capital nature, le STATEC n'envisage pas le papier comme premier support de communication. Néanmoins, tant qu'il y aura des personnes, entreprises qui continueront de répondre par ce biais, nous devons proposer une solution efficace et rapide pour ce type de support.





Le télétravail, à consommer avec modération ?

Un des changements majeurs intervenus sur le marché du travail suite au confinement lié au COVID-19 fut l'explosion du télétravail* subi et improvisé qui a touché 70% des personnes en emploi¹. La présente étude confronte les caractéristiques du télétravail et la satisfaction des télétravailleurs avant la crise à ceux durant la crise sanitaire.

Si l'augmentation du télétravail a été spectaculaire suite au confinement, il ne faut pas oublier qu'au cours des dernières années, les entreprises basées au Luxembourg avaient déjà sensiblement développé leurs options de travail à distance. Le nombre de télétravailleurs a d'ailleurs triplé pendant la dernière décennie, passant de 7% en 2010 à 20% en 2019².

Dans l'inconscient collectif, l'idée de « bureau à domicile » rime souvent avec des avantages comme une réduction du temps de trajet maison/bureau³, plus de concentration, une plus grande liberté dans l'organisation de la journée et une meilleure conciliation de la vie professionnelle et vie privée etc. Ceux-ci pourraient réduire le stress et donc augmenter la satisfaction au travail. Néanmoins, le télétravail peut aussi avoir l'effet contraire : la communication et la collaboration s'avèrent plus compliquées à distance, l'accent mis sur le contrôle de la production augmente avec la part du télétravail⁴, le télétravail peut aussi se réaliser sous forme d'heures supplémentaires. Les limites entre vie professionnelle et vie privée peuvent s'effacer.

Afin de mieux comprendre le lien entre le télétravail et la satisfaction au travail, nous nous focalisons ici sur les données de l'année 2019 portant exclusivement sur les résidents luxembourgeois, tous les télétravailleurs frontaliers sont dès lors exclus de cette étude. Les sources de données pour notre analyse représentative sont d'un côté l'Enquête sur les forces de travail (STATEC-EFT)⁵, réalisée en 2019 avant la crise sanitaire, et de l'autre côté l'enquête ad hoc COVID-19, réalisée pendant la crise (entre le 29 avril et le 8 mai 2020).

¹ Source : Enquête ad hoc réalisée entre le 29.04. et le 08.05.2020 par TNS-ILRES pour le STATEC auprès de 2 000 personnes résidentes qui ont participé grâce au panel de TNS-ILRES ou ont été contactées par téléphone.

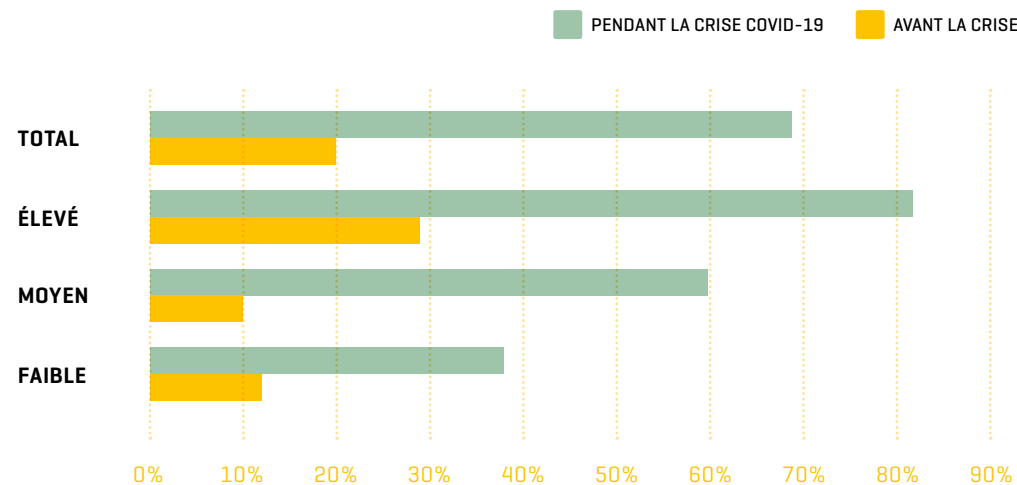
² Voir aussi le Rapport Travail & Cohésion Sociale 2019 du STATEC pour plus de détails.

³ L'effet du télétravail sur la réduction des temps de déplacement est controversé. Un certain nombre d'études ne trouvent pas un tel effet. (p.ex. de Abreu e Silva, J. & Melo, P.C. [2018] Does home-based telework reduce household total travel? A path analysis using single and two worker British households. Journal of Transport Geography 73: 148-162.)

⁴ Groen, B.A.C et al. [2018] Managing flexible work arrangements: Teleworking and output Controls. European Management Journal 36 [2018] 727-735.

⁵ Nous ne sélectionnons que les travailleurs âgés de 18 à 65 ans.

01 **Le télétravail, une option davantage accessible aux personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé**



Sources : STATEC-EFT 2019 et STATEC - Enquête ad-hoc « COVID-19 ».

Notes : Niveau d'éducation faible : secondaire inférieur ou moins ; moyen : secondaire achevé ; élevé : études tertiaires achevées.
Pour l'enquête ad-hoc COVID-19 : en % des personnes en activité pendant la période de confinement, donc hors personnes en chômage partiel

Le télétravail concerne essentiellement des cadres

Pour mieux comprendre le lien entre télétravail et satisfaction, nous décrivons brièvement ici le profil des télétravailleurs. Tous les travailleurs ne sont pas touchés de la même manière par le télétravail. En effet, le taux de télétravail ne diffère pas selon le genre ou la situation familiale, mais selon le groupe d'âge et la nationalité des résidents au Luxembourg (cf. Rapport Travail & Cohésion Sociale 2019 du STATEC). Avant le COVID-19, les travailleurs avec un diplôme universitaire étaient presque trois fois plus susceptibles de travailler à distance que ceux avec un diplôme inférieur. Le télétravail pendant la crise sanitaire a également été plus fréquent parmi les personnes disposant d'un niveau d'éducation plus élevé, même si la différence était moins marquée⁶.

L'intensité en télétravail est aussi très différente en fonction du type de travail. La nature du travail effectué par les ouvriers (« cols bleus »), tels que artisans ou techniciens, ou encore les travailleurs non qualifiés dans les secteurs des services, les oblige souvent à être sur leur lieu de travail. Par contre, pour les professionnels qualifiés et les cadres (« cols blancs »), une présence virtuelle (et non physique) au travail peut s'avérer suffisante ; de facto, le pourcentage de télétravail y est donc plus élevé.

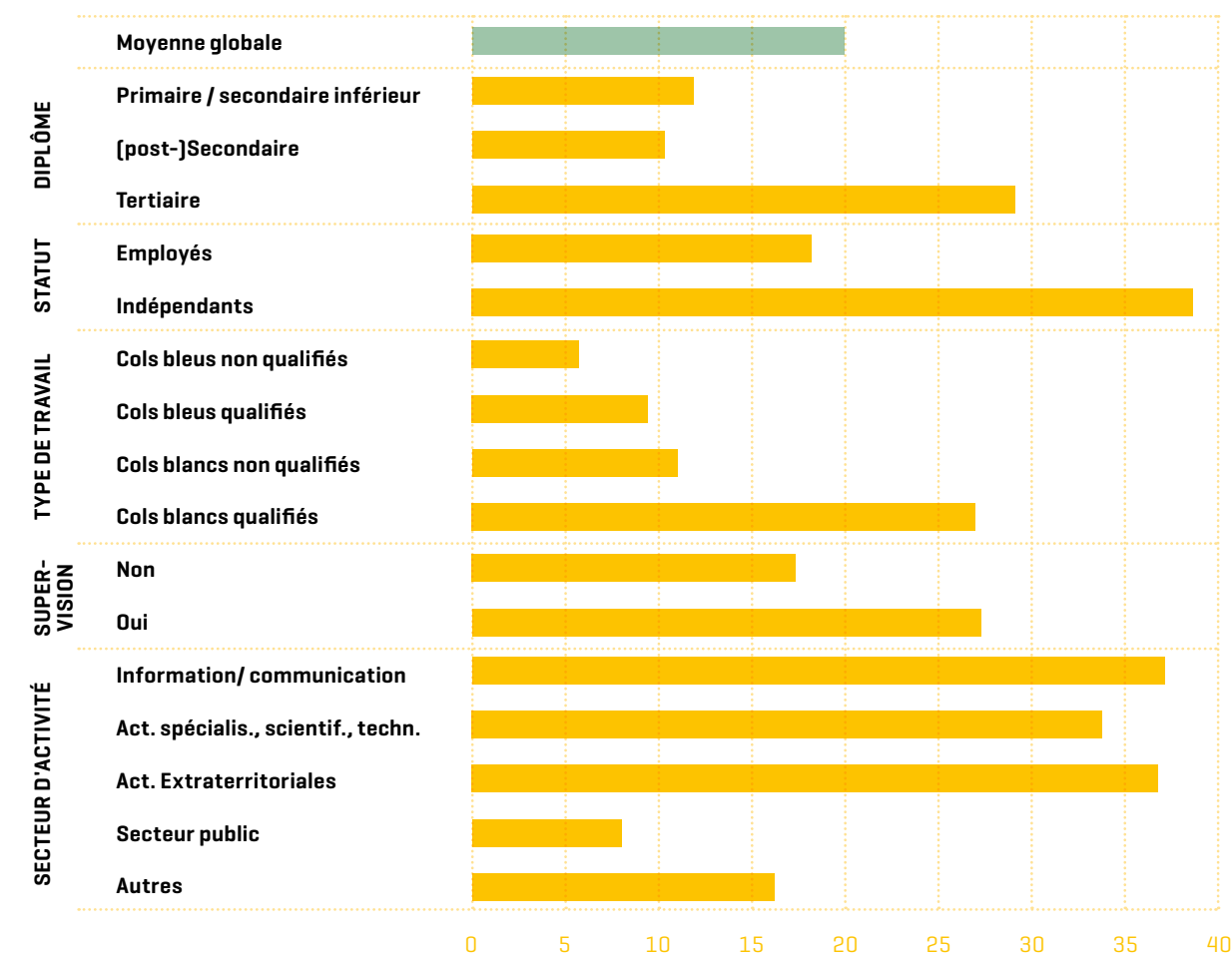
Le télétravail s'est fortement développé dans l'administration publique pendant la crise

Le niveau de télétravail varie aussi fortement en fonction du secteur d'activité : avant le COVID-19, celui-ci était plus commun dans le secteur de l'information/communication, des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités extraterritoriales (organisations et organismes extraterritoriaux). Dans le secteur public, le télétravail se situait largement en dessous de la moyenne en 2019. Pourtant, au pic de la crise sanitaire, l'administration publique et l'enseignement public se sont classés parmi les secteurs qui ont le plus vigoureusement adopté ce mode de travail : le pourcentage de télétravail a culminé à 75% dans l'administration publique et 96% dans l'enseignement.⁷

Enfin, les télétravailleurs ne sont pas uniquement des personnes avec des responsabilités managériales, même si celles-ci travaillent plus souvent à distance que les autres : 27% des managers font du télétravail, contre 17% des personnes sans responsabilités managériales.⁸ Ce sont en effet les indépendants qui travaillent le plus souvent hors de leurs locaux professionnels [39%].



02 **L'accès au télétravail n'est pas le même pour tous les travailleurs**
Pourcentage de télétravailleurs en 2019



Source : STATEC-EFT 2019.

⁶ Selon l'enquête ad hoc COVID-19 susmentionnée.

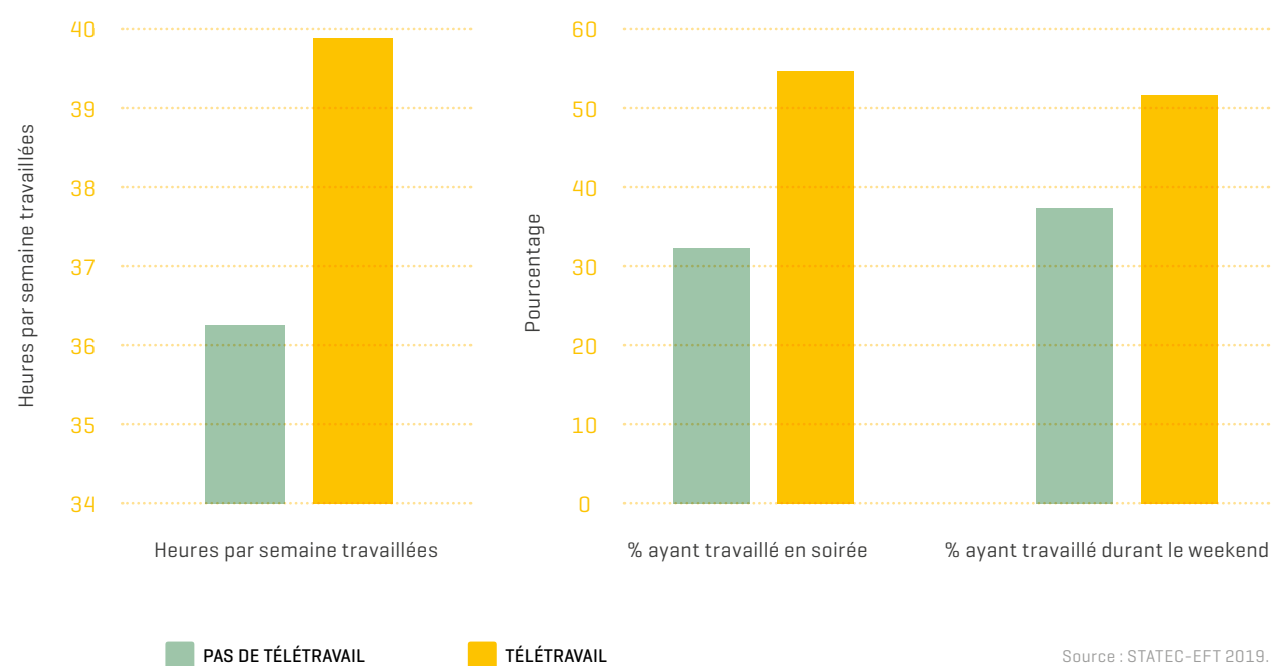
cf. <https://statistiques.public.lu/fr/actualites/population/travail/2020/05/20200519/20200519.pdf>

⁷ Selon l'enquête ad hoc COVID-19 susmentionnée.

⁸ Un tiers des télétravailleurs a des responsabilités managériales / de supervision.

Plus de travail en soirée et durant le weekend parmi les télétravailleurs

Revers de la médaille, le télétravail présente aussi un certain nombre d'inconvénients. En effet, les personnes en télétravail prestent en moyenne 4 heures de plus que les autres, et le plus souvent en soirée et le weekend. Ainsi, 55% des télétravailleurs triment aussi le soir, alors que ce pourcentage n'est que de 33% parmi les personnes qui ne font pas de télétravail.

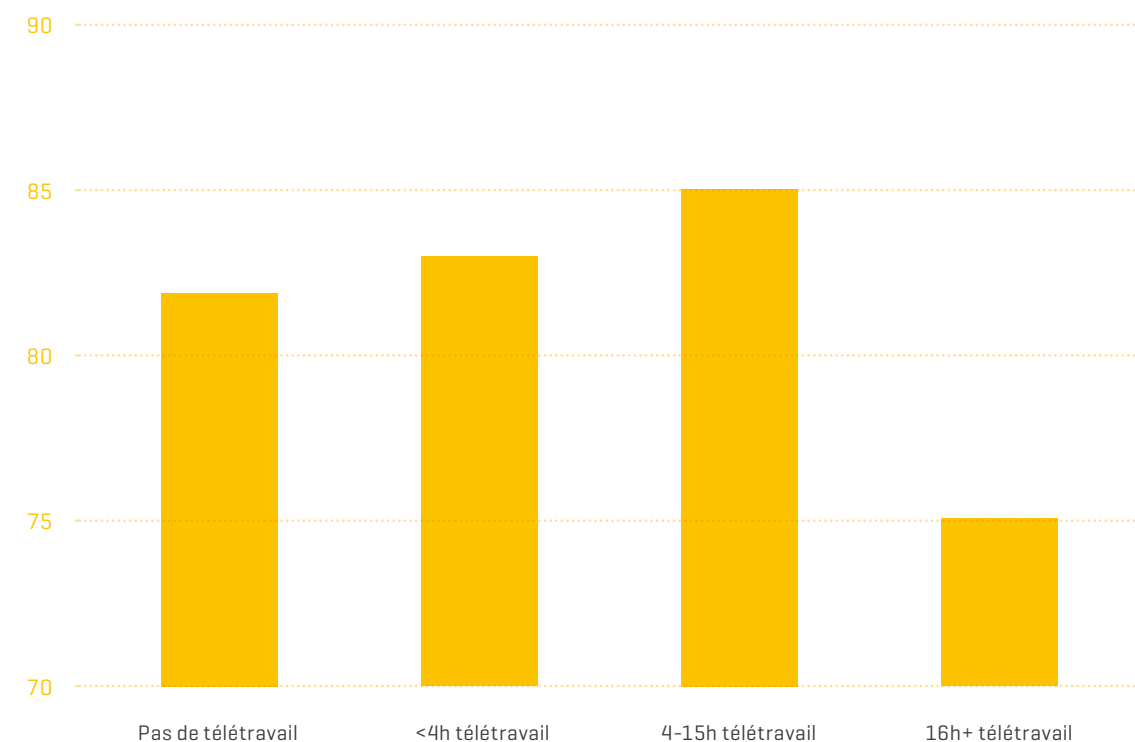
03 Des horaires moins favorables pour les télétravailleurs**Télétravail n'est pas synonyme de satisfaction au travail**

La grande majorité des travailleurs au Luxembourg [82%] sont « plutôt » ou « tout à fait » satisfaits de leur situation au travail. Presqu'un tiers des travailleurs rapportent même être « tout à fait satisfaits » [29%]. Alors que 18% seulement d'entre eux ne sont pas satisfaits et à peine 3% ne le sont pas du tout. Nous regroupons par la suite les réponses en « satisfaits » et « pas satisfaits ».

En 2019, le niveau de satisfaction au travail des personnes qui font du télétravail était similaire à celui observé chez celles qui n'en font pas. Globalement, nous ne voyons pas d'effet positif du télétravail sur la satisfaction. Pourtant, si nous prenons en compte le nombre d'heures passées au télétravail, des différences importantes apparaissent : les personnes qui passent plus de deux jours par semaine en télétravail sont moins satisfaites [76%] que les personnes qui travaillent exclusivement dans les locaux de leurs employeurs [82%]. En revanche, il n'y pas de différence marquée entre celles qui ne font pas de télétravail et celles qui n'en font que peu (graphique 4).

04 Moins de satisfaction parmi les personnes travaillant 16 heures et plus à distance

Le pourcentage des satisfaits au travail selon les heures en télétravail



Quels sont les principaux facteurs de satisfaction au travail parmi les résidents occupés au Luxembourg ? Est-ce que la différence de satisfaction des télétravailleurs découle du télétravail ou d'autres caractéristiques, dans lesquelles les télétravailleurs diffèrent des autres ? Pour mieux démêler ces effets, nous les considérons donc ici *simultanément*.⁹ Les probabilités d'être satisfait(e) au travail basées sur notre modèle sont présentées dans le graphique 5.¹⁰

En moyenne, une personne a une chance de 0.84 d'être satisfaite au travail au Luxembourg.¹¹ Les indépendants et les personnes travaillant dans le secteur des activités extraterritoriales (p.ex. les organisations internationales) ou dans le secteur public ont beaucoup plus de chance d'être satisfaits que la moyenne (graphique 5).

Par contre, les cols bleus non-qualifiés, les personnes travaillant dans les secteurs d'information/ communication, activités spécialisées, scientifiques et techniques, les personnes ayant travaillées 45 heures ou plus par semaine ainsi que celles qui font 16 heures ou plus de télétravail sont moins probables d'être satisfaits que la moyenne (graphique 5).

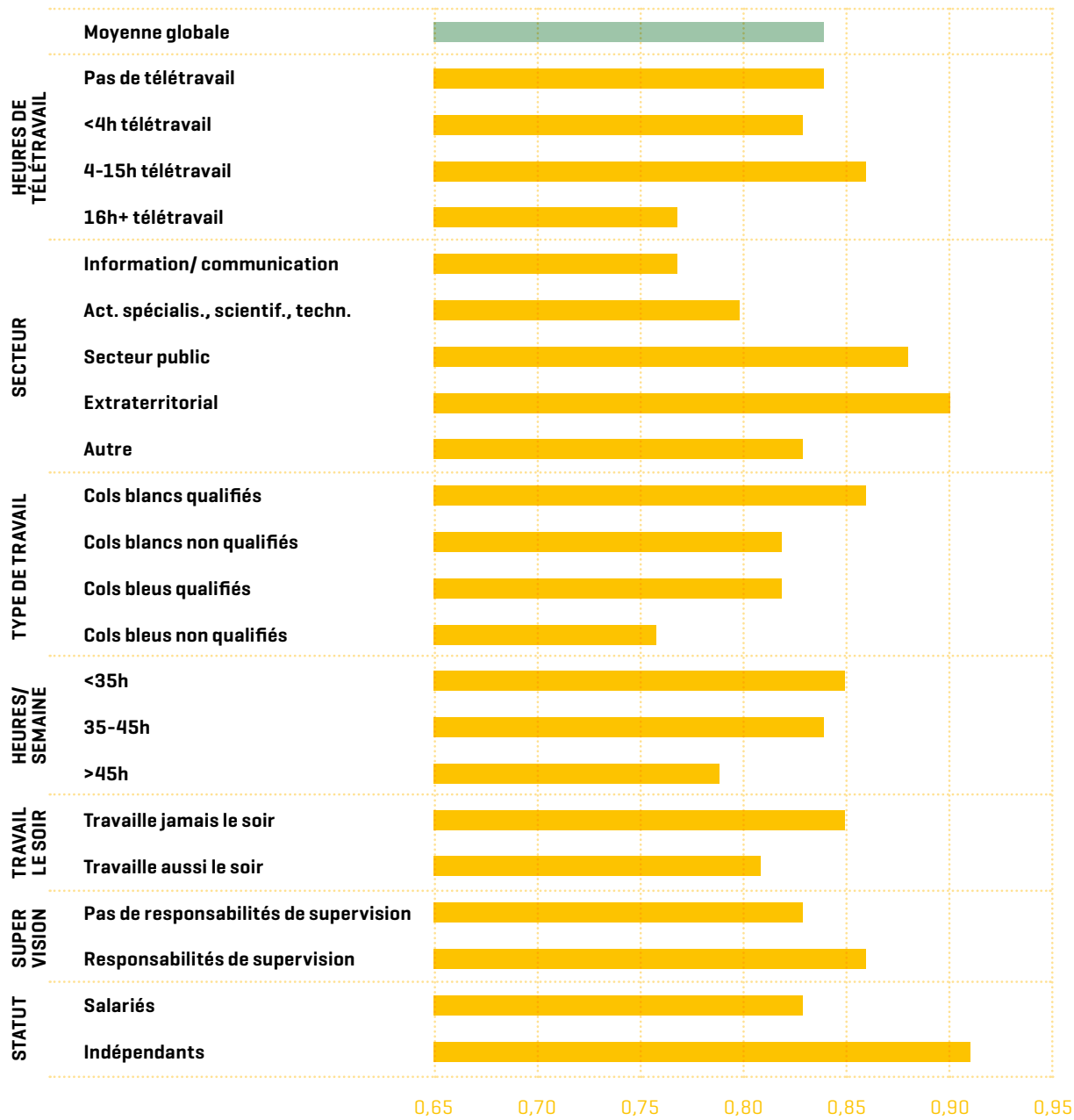
⁹ C'est-à-dire dans un modèle de régression prédisant le fait d'être satisfait au travail ou non (logit regression).

¹⁰ La probabilité qu'une personne soit satisfaite au travail varie entre 0 indiquant l'impossibilité et 1 indiquant la certitude.

¹¹ Les prévisions ne sont jamais exactement les mêmes que les données observées [82% dans le graphique 4] car nous construisons un modèle qui simplifie la structure des données.

05

16 heures ou plus de télétravail par semaine ont un impact négatif sur la satisfaction au travail



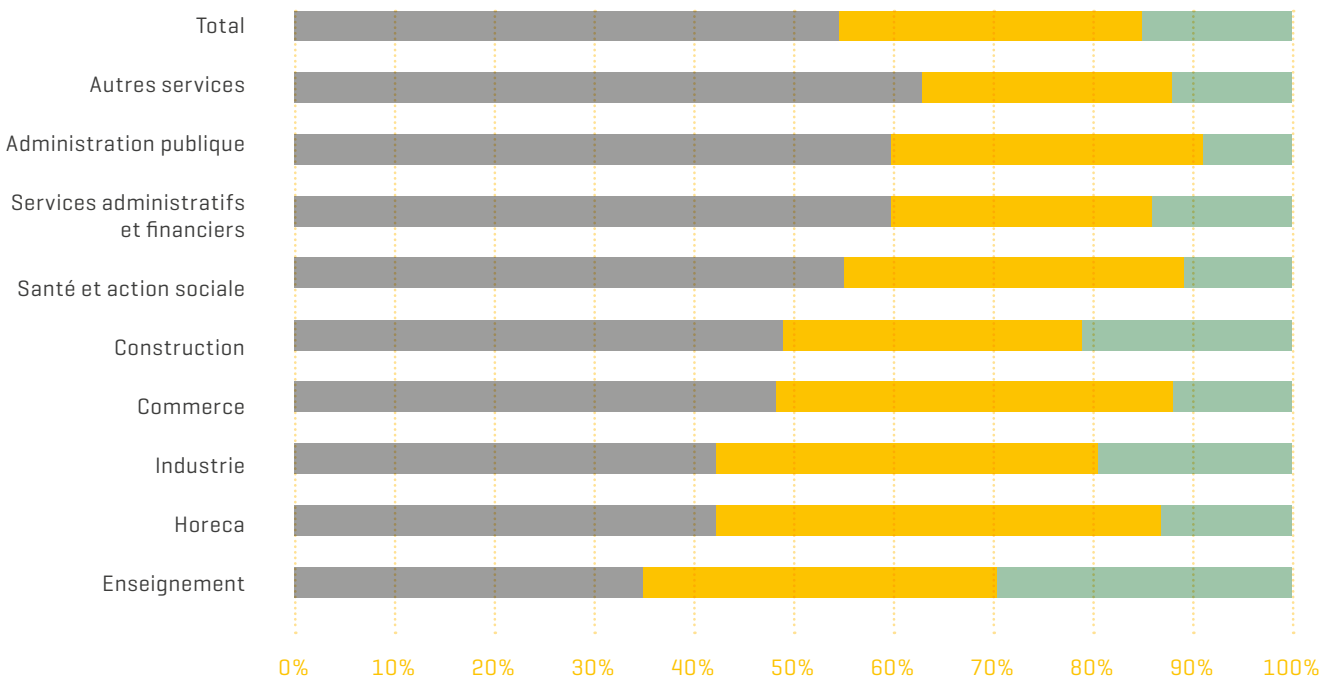
Source : STATEC-EFT 2019.

Pour conclure, avant le COVID-19, le télétravail a un effet ambigu sur la satisfaction : quelques heures de télétravail ne font pas de différence en ce qui concerne la satisfaction au travail, alors qu’au-delà de 16 heures de télétravail, la satisfaction dégrade sensiblement. Il convient toutefois de noter que les travailleurs qui font 16 heures ou plus de télétravail par semaine sont peu nombreux, du moins avant la pandémie. En effet, ils représentent 17% de tous les télétravailleurs ou 3% de tous les travailleurs.

Néanmoins, des données plus récentes indiquent que le télétravail au Luxembourg dans le contexte du COVID-19 est globalement évalué comme une expérience positive pour 55% ou neutre pour 30% des télétravailleurs. Seulement pour 1 télétravailleurs sur 7, l’expérience du télétravail est négative [voir graphique 6].^{12 13}

06

Les télétravailleurs « COVID-19 » sont plutôt satisfaits de leur expérience



Source : STATEC-Enquête ad-hoc « COVID-19 » 2020.

*DÉFINITION DU TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est une forme de travail dans laquelle celui-ci est effectué, au moins en partie mais de manière régulière, en dehors des locaux de l'employeur ou de l'indépendant. Pendant ce télétravail, les moyens de communications (TIC) tels que le téléphone [smartphone, avec accès e-mail], l'ordinateur ou le fax doivent être utilisés. Nous excluons donc de facto le travail ne nécessitant aucune utilisation TIC.

Note de lecture : En moyenne, une personne a une chance de 0.84 d’être satisfaite au travail au Luxembourg. La barre verticale représente cette moyenne. Une personne est plus (p.ex. pour les indépendants) ou moins probable (p.ex. les personnes travaillant aussi le soir) d’être satisfaite selon ses caractéristiques, toutes choses égales par ailleurs. Les intervalles autour des probabilités sont des intervalles de confiance [95%], dans lesquels la vraie valeur de la population est susceptible de se trouver. Des intervalles qui se chevauchent signifient que les différences ne sont pas pertinentes. Source : STATEC-EFT 2019.

¹² Note : Dans l’enquête ad-hoc « COVID-19 », on demandait aux travailleurs s’ils étaient satisfaits ou non de leur expérience de télétravail dans le cadre de la pandémie, alors que dans l’enquête EFT, on demandait de manière plus générale s’ils étaient satisfaits de leur travail.

¹³ L’expérience positive semble également partagée par les cadres dirigeants, comme le montrent les données récentes sur les États-Unis. [Ozimek, A. (2020) The Future of Remote Work, Upwork, press release, <https://www.upwork.com/press/economics/the-future-of-remote-work/>]

Zoom sur le STATEC dans la presse

En 2019, le coronavirus n'était pas encore à l'ordre du jour. Il faut donc enlever ses lunettes de pandémie pour interpréter correctement les messages dans cette revue de presse. Les perspectives économiques pour 2020 étaient bien sûr plus optimistes l'année dernière qu'elles ne le sont aujourd'hui.

« La croissance devrait ralentir ces deux prochaines années », le titre dans l'Essentiel. Lors de la présentation de la Note de Conjoncture 2/2019, le STATEC a annoncé une croissance de 2.4% en 2020. « Il y a beaucoup d'incertitudes avec la guerre commerciale sino-américaine, mais aussi entre l'UE et les États-Unis », relève Serge Allegrezza, le Directeur du STATEC en décembre 2019 devant la presse.

Les inégalités se creusent encore

Le rapport du STATEC « travail et cohésion sociale » récemment présenté a au moins une bonne nouvelle à offrir : les emplois précaires sont rares au Luxembourg, lit-on dans l'éditorial du Tageblatt. Dans l'ensemble, le rapport a montré que les inégalités sociales ont continué à s'accroître. En 2018, les dix pour cent les plus riches de la population avaient dix fois plus de revenus que les dix pour cent les plus pauvres. En 2017, les meilleurs revenus n'en avaient que huit fois plus. L'éditorialiste parle d'une augmentation phénoménale en douze mois seulement.

« Le riche Grand-Duché continue de piétiner sur le plan social », écrit le journaliste du Quotidien. Le risque de pauvreté pointe à 18.3%. Vu cette situation, les prestations sociales fournies par l'Etat seraient indispensables, souligne le journal francophone, qui

Une société qui devient plus inégale

Le coefficient de Gini de la distribution des revenus, qui varie entre 0,0 et 1,0, a augmenté de manière significative depuis 2016 et a atteint l'année dernière

À l'époque, personne n'aurait pu imaginer les dommages économiques que la pandémie allait causer. Le Wort parle de « faiblesse de l'économie mondiale et d'incertitudes majeures ralentissant l'économie luxembourgeoise » et le Journal souligne que « les experts [du STATEC] ne parlent pas de crise à proprement parler, mais l'avenir s'assombrit ».

cite Jérôme Hury, membre du comité de direction du STATEC en charge des statistiques sociales. « Sans l'intervention de l'Etat et les transferts sociaux, le risque de pauvreté culminerait à 27.5%. »

Est-ce normal pour le Luxembourg que le taux de pauvreté stagne mais que les inégalités continuent à augmenter?, demande la journaliste du WORT. Selon le directeur du STATEC, Serge Allegrezza, il s'agirait d'une question philosophique à laquelle la société devrait répondre.

Toutefois, il a précisé que l'efficacité des mesures dans tous les domaines devrait être systématiquement vérifiée. Cependant, cela coûterait beaucoup de temps, d'énergie et d'argent « et il faut des données et un mandat. Si on nous le demandait, nous participions volontiers », a déclaré le directeur du STATEC.

un sommet historique de 0,33, même s'il est encore relativement faible par rapport aux normes internationales, souligne le Lëtzeburger Land. L'hebdoma-

taire regrette cependant que le coefficient ne reflète pas les ratios de richesse qui déterminent la différence entre les riches et les pauvres.

Et le journaliste du Land met le doigt sur la plaie : alors que les revenus des ménages les plus riches proviennent principalement du capital et du travail, selon le STATEC, les ménages les plus pauvres arrivent à vivre de moins en moins de leurs revenus du travail, et la part des transferts sociaux dans le revenu des ménages est en constante augmentation.

La flambée de l'immobilier

Selon les derniers chiffres de l'Observatoire de l'habitat et du STATEC, les prix de l'immobilier ont augmenté de 11.4% au deuxième trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. Les prix augmentent plus vite que jamais, la réaction du Wort. Toute personne qui économise de l'argent au Luxembourg pour acheter un appartement est dépassée par la hausse toujours plus rapide des prix, souligne le journaliste du Tageblatt. Et le Quotidien parle d'une inarrêtable flambée de l'immobilier.

Selon une estimation du STATEC, le Luxembourg aura besoin de 243 000 à 324 000 logements en plus d'ici 2060. Ce n'est un secret pour personne que l'offre est

Plus longtemps au bureau

Le STATEC a fait ses calculs, a titré le Journal. Au Luxembourg on travaille plus d'heures que dans les pays voisins. Ces 1.700 heures par année correspondent au niveau avant la crise financière. Le Luxembourg se situe ainsi dans la moyenne européenne et au-dessus de celle de la zone euro, selon l'hebdomadaire Wox. En comparaison directe avec les pays voisins, le Luxembourg se trouve en tête. Toutefois, en termes de travail à temps partiel, le Grand-Duché se situe au bas de l'échelle.

Combien coûte le travail? La sacro-sainte compétitivité est le fer de lance du patronat pour défendre l'emploi, car plus l'emploi coûte cher, plus les patrons hésitent à embaucher. Ainsi l'heure travaillée au Luxembourg coûte cher au Luxembourg, c'est en tout cas ce qu'affirme le STATEC, lit-on dans le Journal. Avec 39 euros, le coût horaire moyen du travail reste élevé par rapport à la moyenne, qui s'expliquerait en grande partie par la structure de l'emploi luxembourgeois davantage centré sur les services à haute valeur ajoutée.

Peu importe la fréquence à laquelle la journée internationale contre la pauvreté est célébrée, la pauvreté ne sera jamais éradiquée, écrit le quotidien Zeitung vum Lëtzeburger Vollek. Aucun directeur du STATEC n'a le droit, bien sûr, de parler des causes de la pauvreté, car il s'agirait d'une attaque contre le capitalisme, où les propriétaires des moyens de production s'enrichissent aux dépens de la main-d'œuvre salariée, enchaîne le journaliste du quotidien communiste.

inférieure à la demande. Les politiciens cherchent désespérément des solutions pour désamorcer la situation. Selon le Lëtzeburger Journal, cette prévision du STATEC souligne encore plus fortement la situation.

Près de 90 % des besoins de logement identifiés sont purement dus à la croissance démographique et doivent être satisfaits par la création de nouveaux logements, d'après le Wort. La fourchette de 80 000 logements dépendra de la croissance du PIB, selon le Land. L'étude suppose à long terme une proportion de frontaliers de 50 %, et suppose également que la taille moyenne des ménages passera de 2,35 aujourd'hui à 2,08.

La peur de l'échec entrepreneurial est très présente au Luxembourg, affirme le Quotidien, qui cite le document Global Entrepreneurship Monitor (GEM), publié par le STATEC. La concurrence de la fonction publique serait une des raisons de ce taux élevé. Mais le Quotidien rassure en même temps ceux qui voudraient se lancer dans l'entrepreneuriat : 62% des nouveaux entrepreneurs sont satisfaits de leur vie.

Le Tageblatt parle d'un pays de trouillards, car le pourcentage de ceux qui ont peur de l'échec serait beaucoup plus élevé que dans les autres pays européens. L'étude GEM a révélé que les créateurs d'entreprises au Luxembourg dépendent fortement de leur famille : un sur trois implique des parents dans la nouvelle entreprise. De l'étude ressort également que les immigrants jouent un rôle important dans la création d'entreprises au Luxembourg.

Le plan de communication interne

La définition du plan

En 2018, le STATEC s'est donné quatre principes de travail qui s'appliquent à l'ensemble des décisions, des orientations et des collaborateurs. Ces principes constituent une boussole managériale afin de faciliter les arbitrages quotidiens au sein de l'Institut. Les principes ne doivent pas être regardés de façon isolée. Bien au contraire, ils se rejoignent à plusieurs endroits et partagent de multiples facettes.

Lors d'un workshop organisé en mars 2019, les collaborateurs du STATEC ont eu l'opportunité de se pencher sur les quatre principes, et particulièrement sur

la façon dont ils se traduisent dans leur travail au quotidien.

Les participants ont apporté beaucoup de suggestions, dont la plupart étaient liées au troisième principe, à savoir « communiquer clairement pour tous les publics cibles ». La communication interne est un sujet qui leur tenait particulièrement à cœur. Suite à ce workshop et à une enquête menée en interne, la direction du STATEC a décidé de mettre en place un plan de communication interne.

Le plan de communication interne du STATEC est axé sur quatre stratégies principales :

– DÉVELOPPER LA CULTURE DE LA COMMUNICATION INTERNE

L'objectif de cette stratégie est d'inscrire la communication interne au cœur des processus de travail du STATEC et des interactions quotidiennes de ses collaborateurs. En d'autres termes, on met en place une communication proactive : on décide à l'avance des types de sujets sur lesquels on communique de façon systématique.

– GARANTIR LA TRANSPARENCE, LA RAPIDITÉ ET LA FACILITÉ D'ACCÈS

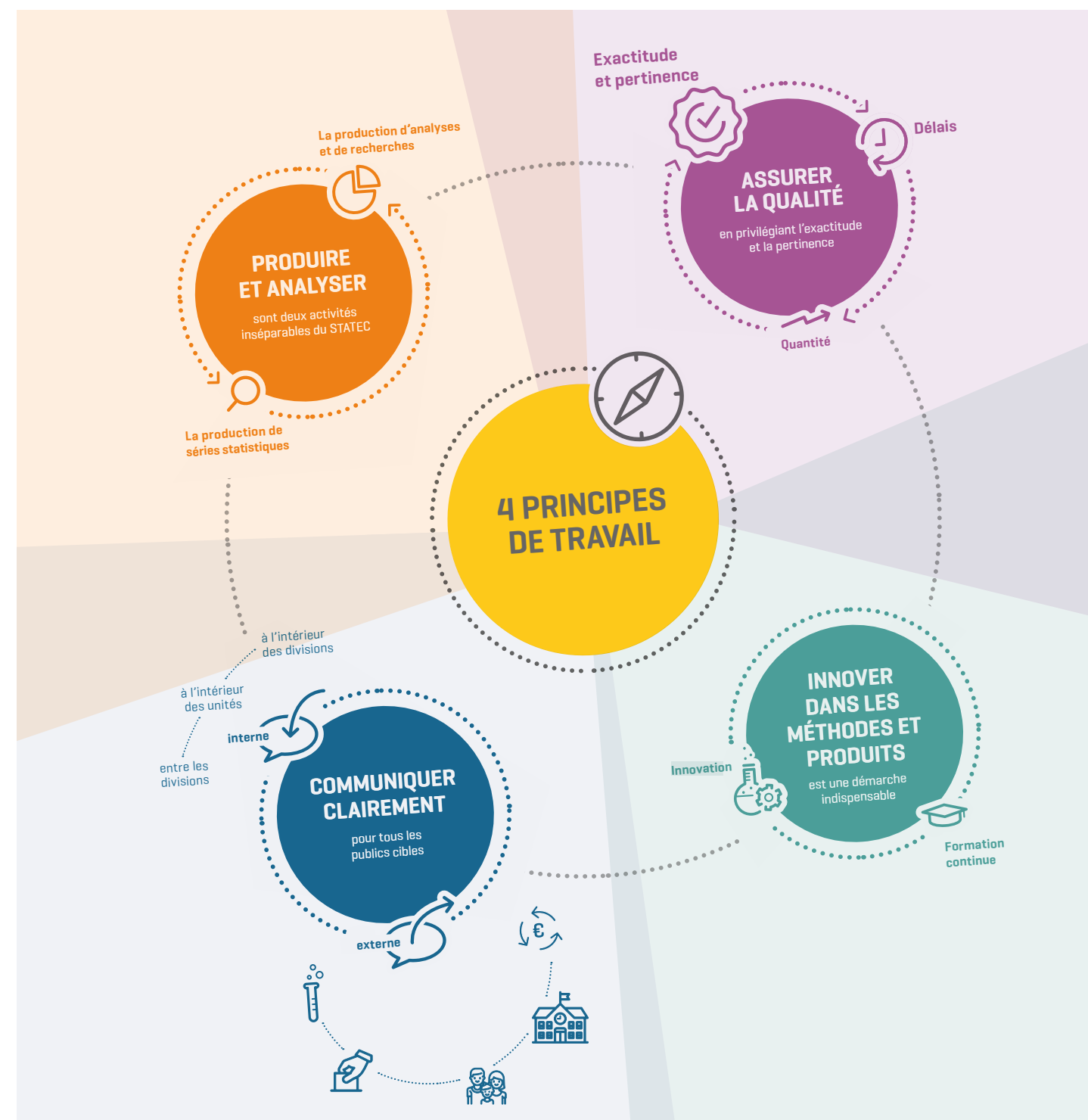
La direction du STATEC souhaite communiquer en interne en garantissant la transparence et la rapidité de la diffusion des informations. Les informations communiquées sont également faciles d'accès pour tous les collaborateurs.

– ENCOURAGER LA COMMUNICATION MULTIDIRECTIONNELLE

Cette stratégie vise la mise en place de mécanismes de feedback. D'une part, la direction souhaite encourager la prise de parole de tous les collaborateurs et d'autre part, ceux-ci souhaitent être plus impliqués dans les divers projets sur lesquels ils travaillent.

– MULTIPLIER LE NOMBRE DE VECTEURS DE LA COMMUNICATION INTERNE

La multiplication des vecteurs de communication interne est également importante. Cette demande émane de l'ensemble des collaborateurs du STATEC, peu importe le niveau hiérarchique.



La mise en pratique du plan

En été 2019, la première nouveauté en termes de communication interne a été déployée : le nouvel Intranet. Ce projet d'envergure faisait déjà partie des stratégies d'amélioration de la communication interne et a pu être intégré au plan de communication.

En automne de la même année, le premier « townhall meeting » a eu lieu. Un « townhall meeting » est une réunion d'information pour tous les collaborateurs du STATEC. C'est un événement d'une certaine envergure qui aura lieu en principe deux fois par an. Des sujets transversaux y seront abordés et tout le monde peut proposer des sujets de discussion pour ces réunions.

Le fonctionnement du STATEC en période de crise

La gestion de crise au STATEC a véritablement démarré le jeudi 12 mars 2020 avec la création de la cellule de crise « coronavirus » composée de membres de la direction, des ressources humaines, de la communication et de l'informatique. Ce jour-là, le gouvernement venait de décider toute une série de mesures visant à limiter la propagation du virus Sars-CoV-2, et qui allaient radicalement changer l'environnement de travail usuel. Des signes précurseurs de la crise sanitaire s'étaient toutefois déjà multipliés au cours des semaines précédentes, et le STATEC avait à ce moment déjà déployé des désinfectants et des instructions pour un lavage efficace des mains dans tout le bâtiment. Le 10 mars le STATEC avait aussi annulé sa conférence « Bien-être » programmée pour fin mars, et dont certains participants potentiels habitent des régions à ce moment déjà fortement touchées, comme la Corée du Sud où le Nord de l'Italie.

Un premier paquet de mesures transposant les décisions du gouvernement a été rapidement déployé. C'est à ce moment que le STATEC a pu profiter des précieux services de son outil Intranet « Sherlock » permettant de travailler à plusieurs et à distance sur un même document. Une première note comportant des dispositions « coronavirus » a été rédigée en pleine nuit. Par la suite cette même note allait être mise à jour à de nombreuses reprises. Au même moment la cellule de crise a créé un groupe de travail localisé sur une plateforme accessible par des téléphones mobiles. Cette plateforme allait servir de moyen de communication et de coordination jour et nuit pen-

dant les premières semaines de la crise sanitaire.

La cellule de crise s'est en premier lieu attaquée au volet ressources humaines. Ainsi le télétravail est rapidement devenu une réalité pour les personnes vulnérables et exposées à des risques plus prononcés vis-à-vis de la pathologie du COVID-19. Qui plus est, le STATEC a tout de suite demandé aux personnes en contact avéré ou hautement probable avec une personne infectée de se mettre en auto quarantaine à leur domicile. Aussi, pendant le weekend du 14 mars, le STATEC a mis en place un compartimentage en 4 zones de ses deux bâtiments. Les contacts entre personnes de zones différentes ont été limités à quelques rares exceptions.

Le télétravail à plus large échelle a été rapidement déployé. Ceci à l'aide d'un effort substantiel et remarquable de l'équipe informatique qui a configuré en un temps record un grand nombre de laptops en mode accès par VPN. En fait le STATEC n'avait aucune expérience pratique préalable en la matière. Seul un projet pilote sur un effectif limité de 15 personnes était en préparation au moment où la crise a radicalement accéléré la marche vers le télétravail.

De suite le STATEC a stoppé toutes ses enquêtes en mode face à face, dont surtout l'enquête sur le budget des ménages et l'enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie. Suite à la fermeture d'un grand nombre de commerces, le STATEC a aussi quasi arrêté la collecte physique de prix dans les établissements de commerce pour les besoins de l'indice des prix à la consommation.

En parallèle, le STATEC s'est attaqué au volet du maintien de la production des statistiques économiques, sociales et environnementales indispensables à la gestion de crise par les autorités luxembourgeoises. Le défi à relever a consisté à assurer une protection optimale des agents du STATEC tout en maintenant la production de ces statistiques importantes.

Pour ce faire, la direction a défini une liste d'activités critiques à maintenir dans la plus large mesure possible. Cette liste a aussi déterminé les priorités de l'allocation initiale du matériel informatique doté

d'un accès VPN pour le télétravail.

Un objectif évident a été d'avoir le nombre le plus bas possible de présence physique dans le bâtiment. Vu qu'en début de crise le nombre d'ordinateurs dotés de VPN fut largement insuffisant (au début 15, puis 30 laptops pour un effectif total de quelques 230 personnes), les autres membres du personnel en télétravail « forcé » ont dû recourir à leur répertoire personnel sur l'Intranet Sherlock qui est accessible depuis l'extérieur et protégé par une double authentification.

Les activités définies comme critiques aux termes de la gestion de crise ont comporté les domaines suivants :

- Ressources humaines
- Indice des prix à la consommation
- Conjoncture et prévision
- Comptes nationaux trimestriels
- Indicateurs à court terme
- Maintien des travaux préparatifs du recensement de la population de 2021
- Communication

Force est d'admettre qu'en début de crise beaucoup d'activités usuelles ont été difficiles ou carrément impossibles à réaliser, surtout pour le personnel n'ayant pas d'accès VPN aux serveurs du STATEC à disposition. Heureusement, entre la mi-mars et le mois de mai le nombre total d'accès VPN a pu être porté à 79 laptops, et 51 PC Desktops, soit 57% de l'effectif total du STATEC.

Avec l'arrivée de la première phase du déconfinement au début du mois de mai, et la mise à disposition plus massive de machines avec accès VPN, l'approche des activités critiques a de nouveau pu être abandonnée et le STATEC a pu s'engager sur la voie d'un retour progressif à un volume de production normal, toujours dans le respect des contraintes sanitaires imposées par le gouvernement luxembourgeois pour

la lutte contre la pandémie au virus Sars-CoV-2.

Au moment de clôture du présent article, le STATEC est bien engagé sur la voie d'une nouvelle « normalité ». Le télétravail reste largement recommandé. Pour les agents qui passent au bureau les mesures de « social distancing » sont en place, avec notamment le port d'un masque obligatoire pour tout déplacement à l'extérieur d'un bureau. La grande majorité des bureaux sont désormais occupés par une seule personne. Les agents s'arrangent entre eux en cas d'alternance entre télétravail et présence physique au bureau.

Quatre modes de travail ont été définis :**- MODE 1**

PC Desktop configuré en VPN installé au domicile de l'agent

Ce mode de télétravail à 100% est réservé aux agents qui doivent disposer d'une plus forte puissance de calcul et d'écrans plus grands pour la réalisation de leur travail. Un autre critère est que ces agents disposent d'un environnement de travail bien adapté au sein de leur domicile. 41 personnes travaillent dans ce mode.

- MODE 2

Laptop configuré en VPN, alternance entre le STATEC et le domicile

Ce mode de télétravail en alternance convient aux agents qui doivent disposer d'un accès permanent aux serveurs du STATEC tout en ayant la flexibilité de passer à leur bureau pour des travaux spécifiques (p.ex. faire tourner des programmes qui nécessitent une puissance de calcul plus élevée). La principale différence par rapport au mode 1 est donc une flexibilité accrue. 79 personnes travaillent dans ce mode.

- MODE 3

Travail sur le volume OneDrive de l'Intranet Sharepoint Sherlock soit sur matériel informatique privé, soit sur matériel du STATEC non doté de VPN

Ce mode de télétravail se fait aussi en alternance avec des passages plus ou moins réguliers au bureau. Il est bien adapté pour des agents qui travaillent sur des projets qui ne nécessitent pas un accès permanent aux serveurs du STATEC. Les agents passent plus ou moins régulièrement au bureau pour alimenter le volume OneDrive par les fichiers dont ils ont besoin, et le cas échéant pour faire tourner des programmes qui ne peuvent pas être exécutés sans accès VPN. 63 personnes travaillent dans ce mode.

- MODE 4

Prépondérance de présence physique au STATEC

Ce mode de travail concerne les agents qui font un travail non adapté au télétravail. Il s'agit de travaux qui nécessitent des équipements bureautiques qui ne sont disponibles que dans les locaux du STATEC (p.ex. la préparation de l'envoi d'une enquête) ou alors des activités qui nécessitent le recours à la puissance de calcul maximale disponible uniquement dans les locaux du STATEC. 39 personnes travaillent dans ce mode.



En fonction des modes de travail précités, la présence physique au STATEC oscille actuellement entre 40 et 70 personnes par jour. Pour les personnes venant travailler au STATEC, le confinement en 4 zones reste d'application. Au moment où ces lignes sont rédigées, les réunions physiques n'ont toujours pas repris. Toutes les réunions se font par téléconférence. Il est vrai que les téléconférences ont connu un essor foudroyant dès le début de la crise. Une large majorité des agents a rapidement été équipée d'écouteurs et de microphones leur permettant une communication très aisée avec leurs collègues de travail internes et externes. Si les téléconférences n'ont pas le « charme » des réunions traditionnelles, elles sont néanmoins rapidement devenues un élément indispensable de communication. Aussi elles présentent certains avantages évidents comme l'absence de perte de

temps de transit pour accéder à la réunion, mais aussi une ponctualité accrue des participants ainsi que des réunions en général plus courtes et plus efficaces.

Si vers la fin du mois de mai le STATEC a ainsi pu retrouver un bon niveau d'activité, certaines enquêtes posent toujours des défis redoutables. Il s'agit surtout des enquêtes traditionnellement en mode face à face et pour lesquelles de nouvelles dispositions doivent être mises en place. Si on sait que le mode face à face s'est surtout imposé pour les enquêtes complexes et lourdes, avec des questionnaires volumineux aux multiples routages, il n'est pas difficile d'imaginer qu'il ne sera pas simple de remplacer le mode face à face par des entretiens téléphoniques ou des questionnaires en ligne.



Journée de la Statistique, 19 octobre 2019, Science Center Luxembourg



EuADS Summer School & Conference on Data Science, 10-13 septembre 2019, Chambre de Commerce Luxembourg

Drink suite à la conférence « Les dimensions cachées de l'inégalité », 11 septembre 2019, Cercle-Cité Luxembourg



Conférence de presse à l'occasion de la publication de la Note de Conjoncture 01-2019



European Outlook Roundtable avec Oxford Economics, 21 janvier 2020, BNL Luxembourg



European Outlook Roundtable avec Oxford Economics, 21 janvier 2020, BNL Luxembourg

Association des Fonctionnaires et Employés du STATEC (AFES)



Les missions de l'AFES

- Représenter le personnel du STATEC depuis l'Arrêté ministériel du 18 septembre 1984 ;
- se prononcer sur les modifications, sur l'organisation et le fonctionnement des services ;
- promouvoir la formation et le perfectionnement professionnels ;
- formuler des propositions relatives à l'amélioration des conditions de travail ;
- renforcer les liens sociaux entre tout le personnel du STATEC.

Le comité de l'AFES en 2019

Membres

Delphine Hansen
Linda Iannello
Steve Maller

Secrétaire

Christophe Wiscourt

Trésorière

Pascale Niclou

Présidente

Nadine Urhausen

200 collaborateurs du STATEC étaient membre de l'AFES en 2019 (85% de l'effectif total)

Les activités en 2019

DOSSIERS DÉLÉGATIONS DU PERSONNEL

- représentation des membres auprès de la Direction ;
- traitement de demandes personnelles des collaborateurs STATEC ;
- implication dans l'élaboration des documents à signer 'Accord de confidentialité & secret professionnel' et 'Autorisation d'usage de photographies' ;
- collaboration dans la réalisation du nouveau Sharepoint ; avis et collaboration dans la conception de la nouvelle charte 'Mobilité interne' ;
- proposition de nouveaux délégués à l'égalité ;
- assemblée Générale ;
- historique AFES 35 ans.

SOLIDARITÉ

- participation au Relais pour la Vie ;
- collecte cent4charity ;
- commandes collectives auprès de l'Atelier Protégé ChocolaTri ;
- participation active à la Wanteraktioun : bénévolat d'entreprise.

VISITES D'ENTREPRISE

- SIDOR et Chambre des Députés.

FÊTES

- fête d'été au Pavillon du Parc Merl ;
- fête d'hiver sous le thème 'STATEC Band & Singers'.

AUTRES ACTIVITÉS

- participation de 32 collaborateurs du STATEC à l'action Mam Vëlo op d'Schaff ;
- After-Works ;
- Café Diversité, St. Nicolas et 35 ans AFES ;
- visite du Musée du Tram ;
- Team Building au Red Rock Climbing Center ;
- formation Spéciale.

